



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
AU 30 JUIN 2022



# Rapport d'activité du premier semestre 2022

VINCI a réalisé une performance d'ensemble très solide au premier semestre 2022, la quasi-totalité des pôles de métiers ayant dépassé leurs niveaux de chiffre d'affaires et de résultats pré-crise sanitaire.

Les résultats et le cash-flow de VINCI Airports se sont redressés de façon spectaculaire grâce à l'accélération de la reprise du trafic aérien et les effets des plans d'économies réalisées. Le trafic est désormais très proche de son niveau de 2019 dans de nombreuses plateformes du réseau.

VINCI Autoroutes enregistre un trafic supérieur à celui de 2019 tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds. Si la tendance pour les véhicules légers est affectée par la hausse des prix des carburants, celle pour les poids lourds reste bien orientée.

VINCI Energies affiche une activité en progression et améliore sa marge opérationnelle. Cette excellente performance est la conséquence du bon positionnement de l'entreprise sur des marchés très porteurs, tels ceux de la transition énergétique et de la digitalisation, et de l'efficience de son organisation décentralisée.

L'intégration au sein de VINCI de Cobra IS, acquis fin 2021, se déroule conformément aux attentes, avec une activité commerciale particulièrement dynamique. Dans les énergies renouvelables, de nouveaux projets – totalisant une capacité d'environ 1 GW - sont entrés en phase de construction ou sur le point de l'être en Amérique latine.

VINCI Construction a conservé un bon niveau d'activité en tirant partie de son renforcement à l'international. Sa marge opérationnelle fait preuve de résilience et est en amélioration.

En dépit d'une sélectivité renforcée en raison de l'inflation des coûts, les prises de commandes restent bien orientées et les carnets se maintiennent à un très haut niveau. Le Groupe dispose ainsi d'une bonne visibilité sur l'évolution de son activité, malgré un environnement économique plus incertain.

En matière de développement, les principales opérations finalisées au premier semestre 2022 ont concerné la branche Energie, une acquisition en Amérique du Nord dans la construction et le renforcement de la branche Concessions dans plusieurs actifs.

Fort de ces bonnes performances, VINCI confirme la perspective d'un résultat en hausse sur l'ensemble de l'année 2022 par rapport à son niveau de 2019, avant déclenchement de la pandémie de Covid-19.

Le Groupe reste confiant dans sa capacité à poursuivre sa trajectoire de croissance pérenne : outre un modèle économique particulièrement résilient, conjuguant des métiers complémentaires de cycles différents et une présence géographique diversifiée, il est bien armé pour faire face à l'environnement inflationniste actuel.

Xavier HUILLARD  
Président-directeur général de VINCI

## Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation 1 <sup>er</sup> semestre 2022/2021	Exercice 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>28 517</b>	<b>22 607</b>	<b>26%</b>	<b>49 396</b>	<b>21 729</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France (*)	13 466	12 365	9%	26 319	12 262
% du chiffre d'affaires (*)	47,2 %	54,7 %		53,3 %	56,4 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international (*)	15 050	10 242	47%	23 078	9 467
% du chiffre d'affaires (*)	52,8 %	45,3 %		46,7 %	43,6 %
Résultat opérationnel sur activité	2 890	1 598	1 291	4 723	2 289
% du chiffre d'affaires (*)	10,1 %	7,1 %		9,6 %	10,5 %
Résultat opérationnel courant	2 777	1 467	1 310	4 464	2 341
Résultat opérationnel	2 831	1 467	1 364	4 438	2 348
Résultat net - part du Groupe hors variations non courantes de la fiscalité différée	1 900	877	1 024	2 797	1 359
Résultat net dilué par action - hors variations non courantes de la fiscalité différée (en euros)	3,34	1,53	1,81	4,86	2,43
<b>Résultat net - part du Groupe (**)</b>	<b>1 900</b>	<b>682</b>	<b>1 218</b>	<b>2 597</b>	<b>1 359</b>
% du chiffre d'affaires (**)	6,7%	3,0%		5,3%	6,3%
Résultat net dilué par action (en euros)	3,34	1,19	2,15	4,51	2,43
Dividende par action (en euros)	1,00(***)	0,65	0,35	2,90	0,79
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>4 526</b>	<b>3 132</b>	<b>1 394</b>	<b>7 884</b>	<b>3 625</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(546)	(543)	(3)	(1 077)	(525)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>93</b>	<b>811</b>	<b>(718)</b>	<b>6 098</b>	<b>823</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(374)	(430)	56	(815)	(507)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>(281)</b>	<b>381</b>	<b>(662)</b>	<b>5 282</b>	<b>316</b>
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	26 173	23 381	2 792	24 771	21 583
Endettement financier net	(22 127)	(18 597)	(3 530)	(19 266)	(24 241)

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Dont variations non courantes de la fiscalité différée, essentiellement en Grande-Bretagne (-195 millions d'euros au 1er semestre 2021).

(\*\*\*) Acompte sur dividende qui sera versé le 17 novembre 2022

Les comptes du premier semestre 2022 font ressortir une hausse significative du chiffre d'affaires et des résultats par rapport au premier semestre 2021. Ils atteignent des niveaux supérieurs à ceux réalisés avant la pandémie de Covid-19. Outre les impacts positifs liés à l'intégration de Cobra IS, les résultats de VINCI Energies et de VINCI Construction continuent de progresser. Ceux de VINCI Airports et de VINCI Autoroutes sont en nette amélioration. Le cash-flow libre est légèrement négatif en raison de la saisonnalité de l'activité - traditionnellement défavorable en début d'année - et d'une base de comparaison 2021 particulièrement élevée.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2022 s'élève à 28,5 milliards d'euros, en hausse de 26,1 % à structure réelle et de + 11,8 % à structure comparable par rapport à celui du premier semestre 2021. Par rapport au premier semestre 2019, la hausse du chiffre d'affaires hors Cobra IS est de près de 19 %.

L'Ebitda s'élève à 4 526 millions d'euros (3 132 millions d'euros au premier semestre 2021). Nettement supérieur à son niveau de 2019 (3 625 millions d'euros), il représente 15,9 % du chiffre d'affaires (13,9 % au premier semestre 2021 et 16,7 % au premier semestre 2019).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit 2 890 millions d'euros (1 598 millions d'euros au premier semestre 2021), également supérieur à son niveau du premier semestre 2019 (2 289 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 10,1 % (contre 7,1 % au premier semestre 2021 et 10,5 % au premier semestre 2019).

Le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la contribution des participations consolidées par mise en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 2 777 millions d'euros (1 467 millions d'euros au premier semestre 2021 et 2 341 millions d'euros au premier semestre 2019).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 900 millions d'euros et le résultat net par action<sup>1</sup> ressort à 3,34 euros, en très forte hausse par rapport aux niveaux du premier semestre 2021 (877 millions d'euros et 1,53 euros par action hors l'effet de la charge non courante au titre de la fiscalité différée au Royaume-Uni constatée en 2021) et du premier semestre 2019 (1 359 millions d'euros et 2,43 euros par action).

<sup>1</sup> Après prise en compte des instruments dilutifs

Le cash-flow opérationnel (avant prise en compte des investissements de développement dans les concessions) s'établit à 93 millions d'euros, en net retrait par rapport à celui du premier semestre 2021 (811 millions d'euros) en raison de l'augmentation du besoin en fonds de roulement, traditionnellement marquée au premier semestre du fait de la saisonnalité de l'activité des branches Energie et Construction.

Après prise en compte des investissements dans les concessions, le cash-flow libre du premier semestre ressort négatif à - 281 millions d'euros, contre + 381 millions d'euros au premier semestre 2021.

L'endettement financier net s'élève à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2022, en hausse de 3,5 milliards d'euros sur douze mois, suite principalement à l'acquisition de Cobra IS fin 2021, et de 2,9 milliards d'euros depuis le 31 décembre 2021. Celle-ci intègre les acquisitions réalisées sur la période, le paiement du solde du dividende au titre de 2021 ainsi que l'exécution du programme de rachat d'actions (9,8 millions d'actions acquises à un prix moyen de 91,68 euros).

VINCI conserve une liquidité importante de 14,0 milliards d'euros au 30 juin 2022, se décomposant entre une trésorerie nette gérée de 6,0 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaire confirmées et non utilisées pour 8,0 milliards d'euros.

Les prises de commandes de VINCI Energies et VINCI Construction se sont élevées à 23,2 milliards d'euros au premier semestre 2022. (+ 4 % par rapport au premier semestre 2021), notamment grâce à une bonne tenue des activités de fonds de commerce. Les prises de commandes de Cobra IS atteignent un niveau élevé de 3,2 milliards d'euros, dont près de la moitié en Espagne.

Au total, le carnet de commandes au 30 juin 2022 atteint 56,2 milliards d'euros, incluant le carnet de Cobra IS pour 9,3 milliards d'euros. Il est en augmentation de 7 % par rapport au 31 décembre 2021 et représente près de 14 mois d'activité moyenne. La part de l'international dans le carnet ressort à 68 %.

## 1. Faits marquants de la période

### 1.1 Principales variations de périmètre

#### Intégration de Cobra IS

VINCI a finalisé le 31 décembre 2021 l'acquisition de Cobra IS, regroupant les activités du groupe espagnol ACS dans le secteur de l'énergie.

Le périmètre de l'acquisition recouvre :

- la quasi-totalité des activités de travaux et de services de la branche ACS Industrial Services, employant environ 40 000 collaborateurs dans une cinquantaine de pays ;
- neuf concessions *greenfield* en cours de développement et/ou de construction, principalement dans le domaine des réseaux de transmission électrique ;
- une plateforme de développement de projets d'énergies renouvelables, disposant d'une expérience reconnue de longue date.

Le processus d'intégration de Cobra IS se déroule conformément aux attentes en bonne collaboration avec les équipes locales. L'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs de Cobra IS acquis au 31 décembre 2021 sera finalisée avant la fin de l'année.

Au premier semestre 2022, la contribution de Cobra IS aux principaux indicateurs du Groupe est la suivante : un chiffre d'affaires de près de 2,7 milliards d'euros, soit un apport de croissance au chiffre d'affaires de VINCI de 12 % ; un résultat opérationnel sur activité de 190 millions d'euros, représentant 7,1 % du chiffre d'affaires ; un résultat net part du Groupe de 122 millions d'euros et un cash-flow libre négatif de 265 millions d'euros. L'endettement financier net au 30 juin 2022 du pôle s'établit à 125 millions d'euros (contre un excédent financier net de 676 millions d'euros au 31 décembre 2021).

#### VINCI Concessions

VINCI Highways, filiale de VINCI Concessions, et Lineas, dont Mota-Engil est l'actionnaire principal, ont exercé leur droit de préemption sur la participation de 17,2 % détenue par Atlantia dans Lusoponte, société concessionnaire des deux ponts sur le Tage à Lisbonne jusqu'en 2030. Avec une participation de 49,5 %, VINCI Concessions exercera ainsi avec son partenaire portugais un contrôle conjoint de Lusoponte. La société reste consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Le 6 avril 2022, VINCI Highways a acquis les 70 % non encore détenus dans TollPlus Inc, fournisseur de solutions technologiques liées à la mobilité sur autoroutes. Actionnaire de TollPlus à hauteur de 30 % depuis 2016, la société s'était développée sur le marché du péage en flux libre (*freeflow*), aux Etats-Unis (Texas et Californie), en Europe (République d'Irlande) et en Inde. Grâce à cette acquisition, VINCI Highways devient un acteur de premier plan de la collecte électronique des péages (ETC), un marché en forte croissance, particulièrement aux Etats-Unis.

Le 28 mai 2022, VINCI Highways a acquis la participation de 65,1 % d'OMERS Infrastructure dans *Strait Crossing Development Inc (SCDI)*, société concessionnaire, jusqu'en 2032, du Pont de la Confédération, reliant les provinces de l'Île-du-Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick au Canada. VINCI Highways porte ainsi de 19,9 % à 85 % sa participation dans cette société.

TollPlus Inc et SCDI sont désormais consolidées par intégration globale dans les comptes de VINCI.

#### **VINCI Construction**

VINCI Construction a finalisé en janvier 2022 l'acquisition auprès du groupe familial *Northern Group of Companies* d'un ensemble d'entreprises spécialisé dans les travaux routiers et la production d'enrobés et de granulats dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Ces sociétés emploient environ 500 employés en période de pic d'activité et ont réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 90 millions de dollars canadiens.

#### **VINCI Energies**

VINCI Energies a finalisé une douzaine d'acquisitions au premier semestre, principalement en Europe.

Ces opérations sont mentionnées dans les notes aux comptes consolidés (note A2 - Evolution du périmètre de consolidation).

## **1.2 Succès commerciaux chez VINCI Energies et VINCI Construction**

Les prises de commandes de VINCI Construction et de VINCI Energies se sont élevées à 23,2 milliards d'euros au premier semestre 2022, en progression de 4 % par rapport au premier semestre 2021 (VINCI Energies +9 % ; stabilité pour VINCI Construction), notamment grâce à une bonne tenue des activités de fonds de commerce de ces deux pôles. Sur 12 mois glissants, les prises de commandes de VINCI Energies atteignent un niveau record de 16,9 milliards d'euros. Celles de VINCI Construction, portées par un deuxième trimestre tonique, restent robustes (14,0 milliards d'euros au premier semestre 2022).

Les prises de commandes de Cobra IS atteignent un niveau élevé de 3,2 milliards d'euros, dont près de la moitié en Espagne et 13 % en Amérique latine.

Parmi les contrats remportés par le Groupe depuis le début de l'année, les plus significatifs sont les suivants :

#### **VINCI Energies**

- La réalisation du réseau multiservices et des systèmes de surveillance de la ligne 18 du Grand Paris Express ;
- Les lots multitechniques de plusieurs bâtiments du nouveau centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes ;
- Les installations techniques et de maintenance d'une nouvelle piscine dans le domaine de Grasduinen en Belgique. Ce bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> sera neutre en CO<sub>2</sub> grâce à son toit couvert de 761 panneaux solaires ;
- La conception et réalisation des lots techniques de la phase 2 des bâtiments de l'Université Mohamed VI Polytechnique de Rabat au Maroc
- La réalisation des travaux d'équipements électriques d'un data center à Singapour ;
- La reconstruction d'une ligne électrique entre Five Forks et Windy Edge dans le Maryland aux Etats-Unis.

#### **Cobra IS**

- Le contrat de réalisation et de maintenance de l'infrastructure électromécanique du tunnel routier et ferroviaire du Femern, reliant le Danemark et l'Allemagne ;
- Un contrat de conception-construction-installation de deux plateformes de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne en mer du Nord.

#### **VINCI Construction**

- Plusieurs projets routiers et autoroutiers en Australie :
  - Les travaux des zones d'accès et de l'enceinte « côté ville » du futur aéroport de Sydney ;
  - La construction d'une section de la nouvelle autoroute M12 qui reliera le futur aéroport de Sydney au réseau autoroutier de l'agglomération ;
  - La rénovation de l'axe routier *Healesville-Koo Wee Rup Road* à l'est de la ville de Melbourne ;
- La construction du réservoir d'eau de Springbank dans la province canadienne de l'Alberta ;
- La construction de la première phase d'extension et de modernisation du centre hospitalier Princesse Grace à Monaco ;
- La réalisation de plusieurs unités du nouveau centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes ;
- La rénovation d'un tronçon de 93 km de la « route Côtier » en Côte d'Ivoire ;
- L'aménagement de trois gares aériennes de la future ligne 18 du Grand Paris Express dans l'Essonne en France ;
- La conception et construction de l'infrastructure routière du Penlink au nord d'Auckland en Nouvelle-Zélande.

## **1.3 Opérations de financement**

#### **Nouveaux financements**

Aucun nouveau financement long terme externe n'a été mis en place par VINCI SA ou VINCI Autoroutes au cours du premier semestre 2022.

En mai 2022, Lima Expressa a refinancé un emprunt bancaire de 0,3 milliard d'euros, émis en monnaie locale.

#### **Remboursements d'emprunts**

VINCI SA a remboursé, en février 2022, pour près de 0,7 milliard d'euros, un emprunt obligataire convertible en actions sans effet dilutif, émis en USD en 2017.

Au 30 juin 2022, la dette financière brute long terme du Groupe, avant prise en compte de la trésorerie disponible, ressort à 28,2 milliards d'euros, logée en quasi-totalité chez VINCI Autoroutes, VINCI Airports et VINCI SA. Sa maturité moyenne est de 6,9 ans (7,7 ans au 30 juin 2021 et 7,3 ans au 31 décembre 2021) et son coût moyen de 2,1 % (2,3 % au premier semestre 2021 et 2,1 % sur l'ensemble de l'année 2021).

#### Notations de crédit

- VINCI SA : Standard & Poor's en mars 2022 et Moody's en mai 2022 ont confirmé leurs notations long terme (respectivement A- et A3), avec perspective stable ;
- ASF et Cofiroute : Standard & Poor's en juin 2022 a confirmé sa notation long terme (A-), avec perspective stable ;
- Aéroport de Londres Gatwick : Standard & Poor's a confirmé en avril 2022 sa notation *investment grade* BBB avec perspective négative.

## 1.4 Autres faits marquants

#### VINCI Airports

VINCI Airports a repris, en janvier 2022, l'exploitation de l'aéroport international de Manaus, puis, en février, celle des six autres plateformes aéroportuaires de l'Etat d'Amazonas, dans le cadre d'un contrat de concession attribué par l'aviation civile brésilienne en avril 2021. Ces aéroports ont accueilli 4,7 millions de passagers en 2019.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, VINCI Airports a démarré l'exploitation de l'aéroport Annecy Mont-Blanc, dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de 15 ans conclu avec le département de la Haute-Savoie.

#### VINCI Concessions

Olympia Odos - filiale à 29,9 % de VINCI Concessions - concessionnaire de l'autoroute reliant Corinthe et Patras - a signé fin mars 2022 avec les autorités grecques une extension de la concession. Celle-ci porte sur le prolongement de l'autoroute sur une distance de 75 km jusqu'à la ville de Pyrgos dans le Péloponnèse. VINCI Concessions et ses partenaires seront en charge de la conception, du financement, de la construction de cette nouvelle section, puis de son exploitation jusqu'en 2044.

## 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2022 s'élève à 28,5 milliards d'euros, en hausse de 26,1 % à structure réelle et de + 11,8 % à structure comparable par rapport à celui du premier semestre 2021. Les variations de périmètre – concernant essentiellement l'intégration de Cobra IS, acquis fin 2021 - ont un impact positif sur le chiffre d'affaires de 12,8 %. Les variations de change ont un impact positif de 1,5 %, en raison notamment de l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro. Par rapport au premier semestre 2019, la hausse du chiffre d'affaires à structure réelle est de 31 % et de 19 % hors Cobra IS.

Le chiffre d'affaires du pôle **concessions** ressort à 4,2 milliards d'euros, en hausse de 43,5 % à structure réelle (41,5 % à structure comparable) par rapport au premier semestre 2021. Il progresse de 8,5 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Energies** s'établit à près de 7,8 milliards d'euros, en hausse de près de 22 % par rapport au premier semestre 2019 et de 8,3 % par rapport au premier semestre 2021 (5,6 % à structure comparable).

Le chiffres d'affaires de **Cobra IS** s'élève à près de 2,7 milliards d'euros ; le pôle contribue ainsi pour 12 % à la croissance du chiffre d'affaires du Groupe par rapport au premier semestre 2021.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Construction** s'établit à 13,5 milliards d'euros, en hausse de près de 19 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019 et de 10,7 % par rapport au premier semestre 2021 (8,1 % à structure comparable).

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 13,5 milliards d'euros, en hausse de 9,8 % par rapport à la même période de 2019 et de 8,9 % à structure réelle (8,4 % à périmètre constant) par rapport au premier semestre 2021. La croissance organique ressort à + 21,1 % dans les concessions, + 5,7 % chez VINCI Energies, + 4,0 % chez VINCI Construction et - 2,5 % chez VINCI Immobilier.

**À l'international**, le chiffre d'affaires ressort à 15,1 milliards d'euros, en hausse de 47 % à structure réelle et de 15,7 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2021. Il tient compte d'effets positifs de périmètre (+ 28 %) et d'effets de change (+ 3,2 %). La croissance organique ressort à + 171 % dans les concessions, + 5,5 % chez VINCI Energies et + 12,2 % chez VINCI Construction. Il affiche une croissance de 59 % par rapport au premier semestre 2019 (+ 31 % hors Cobra IS).

Pour la première fois, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international (53 % au premier semestre 2022 contre 45 % au premier semestre 2021) est supérieure à la part du chiffre d'affaires réalisé en France.

## Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation 2022/2021	
			Réelle	Comparable
Concessions	4 161	2 900	+ 43,5%	+ 41,5%
VINCI Autoroutes	2 816	2 393	+ 17,7%	+ 17,7%
VINCI Airports	1 126	371	+ 203,4%	+ 188,6%
Autres concessions	219	136	+ 61,1%	+ 48,3%
VINCI Energies	7 755	7 162	+ 8,3%	+ 5,6%
Cobra IS	2 668	-		
VINCI Construction	13 454	12 151	+ 10,7%	+ 8,1%
VINCI Immobilier	726	742	(2,1%)	(2,1%)
Éliminations intra-groupe	(247)	(348)		
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>28 517</b>	<b>22 607</b>	<b>+ 26,1%</b>	<b>+ 11,8%</b>
CA travaux des filiales concessionnaires	281	326	(13,7%)	(13,8%)
Éliminations intra-groupe	(19)	(54)		
<b>CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe</b>	<b>263</b>	<b>272</b>	<b>(3,5%)</b>	<b>(3,7%)</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé total</b>	<b>28 779</b>	<b>22 879</b>	<b>+ 25,8%</b>	<b>+ 11,6%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

## CONCESSIONS : 4 161 millions d'euros (+ 43,5 % à structure réelle ; + 41,5 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2021 ; + 8,5 % par rapport au premier semestre 2019)

**VINCI Autoroutes** : le chiffre d'affaires s'établit 2 816 millions d'euros en hausse de 17,7 % par rapport au premier semestre 2021 et de 8 % par rapport au premier semestre 2019. Le trafic des réseaux interurbains affiche un rebond de 18,2 % (véhicules légers + 21,3 %<sup>2</sup> et poids lourds + 4,2 %) par rapport au premier semestre 2021. Comparé au premier semestre 2019, la hausse du trafic tous véhicules confondus est de 2,1 %. Le trafic des véhicules légers – en dépit de la hausse des prix des carburants depuis mars – progresse de 1,3 %, celui des poids lourds de 6,3 % grâce à la bonne tenue de l'activité économique en France et à la poursuite du développement du commerce en ligne.

**VINCI Airports** : le chiffre d'affaires s'établit à 1 126 millions d'euros (371 millions d'euros au premier semestre 2021 et 1 070 millions d'euros au premier semestre 2019). Il est en baisse de près de 18 % à périmètre constant par rapport au premier semestre 2019. Le redressement du trafic passagers de VINCI Airports s'est poursuivi et accéléré tout au long du semestre dans la quasi-totalité des plateformes du réseau. Le trafic est désormais proche de son niveau d'avant crise sanitaire dans plusieurs aéroports gérés par VINCI Airports, particulièrement au Portugal et sur le continent américain. Au global, le trafic de VINCI Airports a atteint 54 % de son niveau de 2019 au premier trimestre puis 73 % au deuxième trimestre 2022. Sur l'ensemble du premier semestre 2022 – 80 millions de passagers accueillis (x3 par rapport à la même période l'année dernière) – il s'établit à 64 % de son niveau du premier semestre 2019 pour l'ensemble des aéroports du réseau (73 % pour les filiales consolidées par intégration globale).

Les tendances restent contrastées selon les zones géographiques : croissance au Costa Rica ; trafic se rapprochant du niveau d'avant-pandémie en République dominicaine, aux Etats-Unis et au Brésil (entre - 1 % et - 8 %) ; redressement en Europe en fonction de la levée des restrictions de déplacements (Portugal - 13 % ; Royaume-Uni - 39 % ; France- 30 %) ; trafic toujours faible en Asie (-72 %).

**Autres concessions** : le chiffre d'affaires s'établit à 219 millions d'euros ; en hausse de 61 % par rapport au premier semestre 2021 et de 38 % à celui du premier semestre 2019. Les principales entités contributrices au chiffre d'affaires sont Lima Expressa, société concessionnaire d'une section du périphérique de Lima (Pérou), Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion (Grèce), VINCI Stadium et MESEA, société chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux.

## VINCI Energies : 7 755 millions d'euros (+ 8,3 % à structure réelle et + 5,6 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2021 ; + 21,7 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019)

Le pôle bénéficie d'un positionnement sur des marchés qui restent porteurs, de variations de change positives et de l'impact de la croissance externe, avec douze acquisitions finalisées depuis le début de l'année 2022. L'activité a accéléré au deuxième trimestre 2022, tant en France qu'à l'international, malgré un effet de comparaison exigeant et la persistance de difficultés d'approvisionnement.

En France (45% du total), le chiffre d'affaires s'établit à 3 525 millions d'euros, en progression de 19,8 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019 et en hausse de 6,7 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2021 (5,7 % à périmètre constant). L'activité est soutenue dans les métiers du Building Solutions (tertiaire, *facility management*) et le secteur industriel. Elle est stable dans les technologies de l'information et les infrastructures.

À l'international (55 % du total), le chiffre d'affaires s'élève à 4 230 millions d'euros, en hausse de 9,7 % à structure réelle (5,5 % à structure comparable) par rapport à 2021 et de 23 % par rapport au premier semestre 2019. A structure comparable, il progresse en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie.

<sup>2</sup> Plusieurs mesures de restriction à la circulation étaient en vigueur en France et dans le reste de l'Europe au cours du premier semestre 2021, dont couvre-feu jusqu'au 20 juin 2021, confinement du 3 avril au 3 mai 2021 avec interdiction des déplacements au-delà de 10 km du domicile, fermeture de nombreux lieux accueillant du public, limitation des déplacements entre pays.

**Cobra IS : 2 668 millions d'euros**

Le chiffre d'affaires de Cobra IS – réalisé quasi-entièrement hors de France – ressort à 2 668 millions d'euros (dont 46 % en Espagne et 36 % en Amérique latine). Il est porté par la bonne dynamique des activités de fonds de commerce – notamment en Espagne, au Pérou, au Mexique et en Colombie – et des projets EPC (*Engineering, Procurement, Construction*) telles que des lignes de transmission électrique au Brésil. Dans ce pays, les travaux de la ferme photovoltaïque de Belmonte dans le Nordeste ont démarré. Cet actif, développé par Cobra IS, aura une capacité de près de 570 MW et devrait commencer à produire de l'électricité en 2023.

**VINCI Construction : 13 454 millions d'euros (+ 10,7 % à structure réelle et + 8,1 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2021 ; + 18,7 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019)**

En France (47 % du total), le chiffre d'affaires s'établit à 6 390 millions d'euros, en progression de 4,1 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2021 (+ 4,0 % à périmètre constant) et de 1,9 % par rapport à celui du premier semestre 2019. L'activité est bien orientée dans le génie civil (portée notamment par les projets du Grand Paris Express) ainsi que dans les travaux routiers et ferroviaires. Dans le bâtiment, l'activité est tirée par plusieurs grandes opérations en région parisienne dans le secteur non-résidentiel.

À l'international (53 % du total), le chiffre d'affaires s'élève à 7 064 millions d'euros, en hausse de 17,5 % à structure réelle et de 12,2 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2021. Il augmente de près de 40 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019. Il bénéficie de la montée en puissance des grands contrats d'infrastructure enregistrés au cours des dernières années, comme les deux lots de la ligne à grande vitesse HS2 au Royaume-Uni, des projets autoroutiers et ferroviaires en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que les travaux préparatoires de la liaison Femern entre l'Allemagne et le Danemark. Le chiffre d'affaires progresse également en Europe, mais recule en Afrique.

**VINCI Immobilier : 726 millions d'euros (- 2,1 % à structure réelle et comparable par rapport au premier semestre 2021)**

Le chiffre d'affaires géré, incluant la part du Groupe dans les co-promotions, s'établit à 821 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport au premier semestre 2021, en dépit d'un effet de comparaison élevé. La production se maintient globalement à un bon niveau.

Le nombre de logements réservés en France s'est établi à 2 783 lots, en baisse de 15 % par rapport au premier semestre 2021, qui avait été marqué par une forte reprise post-Covid-19. Le nombre de lancements en travaux s'élève à 1 997 lots, en baisse de 16 % et le nombre de lots actés à 2 459, en baisse de 10 %.

**Chiffre d'affaires par zone géographique**

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% du total	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation 2022/2021	
				Réelle	À taux de change constant
<b>France</b>	<b>13 466</b>	<b>47,2%</b>	<b>12 365</b>	<b>+ 8,9%</b>	<b>+ 8,9%</b>
Royaume-Uni	2 409	8,4%	1 506	+ 60,0%	+ 55,1%
Allemagne	1 718	6,0%	1 466	+ 17,2%	+ 17,2%
Espagne	1 473	5,2%	207	+ 612,7%	+ 612,7%
Europe centrale et orientale <sup>(*)</sup>	1 034	3,6%	946	+ 9,4%	+ 7,9%
Autres pays d'Europe	2 411	8,5%	1 937	+ 24,5%	+ 23,6%
<b>Europe hors France</b>	<b>9 046</b>	<b>31,7%</b>	<b>6 060</b>	<b>+ 49,3%</b>	<b>+ 47,5%</b>
Amérique du Nord	2 026	7,1%	1 616	+ 25,4%	+ 12,9%
<i>Dont Etats-Unis</i>	1 284	4,5%	996	+ 28,9%	+ 14,2%
<i>Dont Canada</i>	742	2,6%	620	+ 19,7%	+ 10,7%
Amérique centrale et du Sud	1 602	5,6%	641	+ 149,9%	+ 144,0%
Afrique	763	2,7%	720	+ 5,9%	+ 3,7%
Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 614	5,7%	1 205	+ 34,0%	+ 28,7%
<b>International hors Europe</b>	<b>6 005</b>	<b>21,1%</b>	<b>4 182</b>	<b>+ 43,6%</b>	<b>+ 35,2%</b>
<b>Total International</b>	<b>15 050</b>	<b>52,8%</b>	<b>10 242</b>	<b>+ 46,9%</b>	<b>+ 42,3%</b>
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>28 517</b>	<b>100,0%</b>	<b>22 607</b>	<b>+ 26,1%</b>	<b>+ 24,3%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

## 3. Résultats

### 3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 890 millions d'euros, en hausse de 81 % par rapport au premier semestre 2021 (1 598 millions d'euros) et de 26 % par rapport à celui du premier semestre 2019 (2 289 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 10,1 % (7,1 % au premier semestre 2021 et 10,5 % au premier semestre 2019).

#### Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2022/2021
Concessions	1 899	45,6%	944	32,6%	955
VINCI Autoroutes	1 482	52,6%	1 180	49,3%	302
VINCI Airports	380	33,8%	(251)	(67,6%)	631
Autres concessions	37	-	15	-	22
VINCI Energies	507	6,5%	428	6,0%	79
Cobra IS	190	7,1%	-	-	190
VINCI Construction	254	1,9%	213	1,8%	41
VINCI Immobilier	28	3,8%	11	1,5%	16
Holdings	12	-	2	-	10
<b>Résultat opérationnel sur activité (ROPA)</b>	<b>2 890</b>	<b>10,1%</b>	<b>1 598</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 291</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	(138)	-	(115)	-	(22)
Résultats des sociétés mises en équivalence	34	-	(17)	-	51
Autres éléments opérationnels courants	(9)	-	1	-	(10)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 777</b>	<b>9,7%</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>1 310</b>
Éléments opérationnels non courants	54	-	-	-	54
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 831</b>	<b>9,9%</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>1 364</b>

N.B. : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

La contribution de la branche **concessions** s'élève à 1 899 millions d'euros (45,6 % du chiffre d'affaires), deux fois supérieure à celle du premier semestre 2021 (944 millions d'euros et 32,6 % du chiffre d'affaires) et en légère progression par rapport au résultat du premier semestre 2019 (1 844 millions d'euros et 48,1 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de **VINCI Autoroutes** s'élève à 1 482 millions d'euros et représente 52,6 % du chiffre d'affaires. Il s'améliore de plus de 25 % (+ 302 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2021 (1 180 millions d'euros et 49,3 % du chiffre d'affaires) grâce à la hausse du chiffre d'affaires, et de 5 % par rapport à celui du premier semestre 2019 (1 407 millions d'euros, soit 53,9 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de **VINCI Airports**, après deux années déficitaires, est redevenu positif s'établissant à 380 millions d'euros (après une perte de - 251 millions d'euros au premier semestre 2021 et un profit de + 432 millions au premier semestre 2019). Le taux de ROPA / chiffre d'affaires s'établit à 33,8 % au premier semestre 2022, contre 40,4 % au premier semestre 2019.

Le ROPA de **VINCI Energies** s'élève à 507 millions d'euros et la marge opérationnelle à 6,5 %, en progression de 50 bps par rapport au premier semestre 2021 (428 millions d'euros et 6,0 %). L'ensemble des activités et zones géographiques contribuent à cette bonne performance, notamment la France et l'Europe de l'Ouest.

Le ROPA de **Cobra IS** s'élève à 190 millions d'euros au premier semestre 2022 et le taux de marge opérationnelle à 7,1 %.

Le ROPA de **VINCI Construction** s'élève à 254 millions d'euros (213 millions d'euros au premier semestre 2021). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires ressort à 1,9 % au premier semestre 2022 (1,8 % au premier semestre 2021). Il convient de noter que compte tenu de la forte saisonnalité de certaines activités et géographies qui affecte la couverture des frais généraux, le taux de ROPA/CA du premier semestre n'est pas représentatif de la performance annuelle du pôle.

**VINCI Immobilier** : le ROPA s'établit à 28 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 3,8 %, en amélioration par rapport au premier semestre 2021 (11 millions d'euros et 1,5 % du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 2 777 millions d'euros contre 1 467 millions d'euros l'an dernier (2 341 millions d'euros au premier semestre 2019). Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 138 millions d'euros (115 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- les autres éléments opérationnels courants qui représentent un produit net de 25 millions d'euros (- 15 millions d'euros au premier semestre 2021) ; ils comprennent la contribution des sociétés mises en équivalence, encore négative pour VINCI Airports.

### Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2022/2021
Concessions	1 877	45,1%	883	30,4%	994
VINCI Autoroutes	1 475	52,4%	1 176	49,2%	299
VINCI Airports	363	32,2%	(293)	(78,8%)	656
Autres concessions	39		(1)		39
VINCI Energies	455	5,9%	387	5,4%	68
Cobra IS	195	7,3%	-		195
VINCI Construction	207	1,5%	178	1,5%	29
VINCI Immobilier	37	5,1%	21	2,9%	16
Holdings	6		(1)		7
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 777</b>	<b>9,7%</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>1 310</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2022 s'élèvent à 54 millions d'euros et concernent principalement les impacts liés à la prise de contrôle par VINCI Highways des sociétés TollPlus Inc et SCDI au Canada (voir paragraphe 1 – Faits marquants de la période), ainsi que la cession de l'aéroport de Skavsta en Suède.

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 2 831 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 93 % par rapport à celui du premier semestre 2021 (1 467 millions d'euros) et de près de 21 % par rapport à celui du premier semestre 2019 (2 348 millions d'euros).

## 3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du premier semestre 2022 s'établit à 1 900 millions d'euros, soit 6,7 % du chiffre d'affaires. Il est à comparer à un bénéfice de 1 359 millions d'euros, soit 6,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2019 et de 682 millions d'euros au premier semestre 2021, soit 3,0 % du chiffre d'affaires. Ce dernier intégrait une charge non courante au titre de la fiscalité différée, suite au relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices de 19 % à 25 % au Royaume-Uni à compter de 2023. Portant essentiellement sur la contribution de l'aéroport de Londres Gatwick, cette charge représentait un montant proche de 200 millions d'euros, sans impact cash. Hors cet effet, le résultat net consolidé part du Groupe du premier semestre 2021 ressortait à 877 millions d'euros.

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à 3,34 euros (1,19 euro au premier semestre 2021 et 2,43 euros au premier semestre 2019).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 265 millions d'euros (319 millions d'euros au premier semestre 2021). Les opérations de refinancement effectuées en 2021 à des conditions plus favorables que celles des dettes remboursées, ainsi que l'amélioration des rendements de la trésorerie liée principalement à la réduction des encours placés à taux négatifs auprès de banques, ont conduit à une diminution du coût de l'endettement financier. Au premier semestre 2022, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 2,1 % (2,3 % au premier semestre 2021 et 2,1 % sur l'ensemble de l'année 2021).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde positif de 124 millions d'euros (contre un solde positif de 17 millions d'euros au premier semestre 2021). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés et des engagements de retraite qui ressort positif de 43 millions d'euros compte tenu de la hausse des taux projetés (charge de 14 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- un produit de 11 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (22 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- les charges financières relatives aux contrats de locations IFRS 16 pour - 23 millions d'euros (- 21 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- la variation de juste valeur des instruments de capitaux propres pour un montant positif de 59 millions d'euros, concernant essentiellement la participation dans le groupe ADP (28 millions d'euros au premier semestre 2021).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 760 millions d'euros et le taux effectif d'impôt à 28,6 %. L'impact de l'augmentation du résultat avant impôts est partiellement neutralisé par la baisse du taux d'impôt en France, ramenée de 28,41% en 2021 à 25,83% en 2022. Par ailleurs, son

évolution doit être mise en regard de la charge du premier semestre 2021 retraitée de l'incidence négative de la hausse du taux d'impôt adoptée par le Royaume-Uni, qui avait conduit à réévaluer les actifs et passifs d'impôts différés ; hors cet effet (-386 millions d'euros), la charge d'impôts du premier semestre 2021 s'élevait à 412 millions d'euros et le taux effectif d'impôts retraité à 34,9%.

La quote-part de résultat bénéficiaire attribuable aux minoritaires s'élève à 30 millions d'euros (à comparer à une quote-part de perte de 314 millions d'euros au premier semestre 2021 qui comprenait celle imputable à l'aéroport de Londres Gatwick pour 299 millions d'euros, dont l'impact de la réévaluation des impôts différés pour 191 millions d'euros).

## 4. Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation 2022/2021
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement</b>	<b>4 526</b>	<b>3 132</b>	<b>1 394</b>
% du CA	15,9%	13,9%	
Variations du BFR et des provisions courantes	(2 581)	(735)	(1 846)
Impôts payés	(771)	(453)	(317)
Intérêts financiers nets payés	(273)	(326)	53
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	48	37	10
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>949</b>	<b>1 655</b>	<b>(706)</b>
Investissements opérationnels nets	(546)	(543)	(3)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(310)	(302)	(9)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>93</b>	<b>811</b>	<b>(718)</b>
Investissements de développement dans les concessions	(374)	(430)	56
<b>Cash-flow libre</b>	<b>(281)</b>	<b>381</b>	<b>(662)</b>
dont Concessions	1 651	830	821
dont VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction	(1 867)	(368)	(1 499)
dont VINCI Immobilier et Holdings	(64)	(80)	16
Investissements financiers nets	(492)	(138)	(355)
Autres	(255)	(33)	(223)
<b>Cash-flow disponible après financement de la croissance</b>	<b>(1 029)</b>	<b>211</b>	<b>(1 239)</b>
Augmentations et réductions de capital	378	605	(227)
Opérations sur actions propres	(905)	-	(905)
Dividendes versés	(1 298)	(1 173)	(125)
<b>Sous-total opérations en capital</b>	<b>(1 824)</b>	<b>(568)</b>	<b>(1 256)</b>
<b>Flux nets de trésorerie durant la période</b>	<b>(2 853)</b>	<b>(357)</b>	<b>(2 496)</b>
Autres variations	(9)	(251)	242
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>(2 862)</b>	<b>(608)</b>	<b>(2 254)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(3 530)</b>

L'Ebitda s'élève à 4 526 millions d'euros au premier semestre 2022 (3 132 millions d'euros au premier semestre 2021). Nettement supérieur à son niveau du premier semestre 2019 (3 625 millions d'euros), il représente 15,9 % du chiffre d'affaires (13,9 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2021 et 16,7 % au premier semestre 2019).

L'Ebitda des **concessions** s'améliore de plus de 50 % à 2 842 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021 (1 879 millions d'euros ; 2 692 millions d'euros au premier semestre 2019). Il représente 68,3 % du chiffre d'affaires (64,8 % au premier semestre 2021 et 70,2 % au premier semestre 2019).

L'Ebitda de **VINCI Autoroutes** est en hausse de 17 % à 2 114 millions d'euros (1 805 millions d'euros au premier semestre 2021). Il dépasse son niveau du premier semestre 2019 (2 004 millions d'euros). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires ressort à 75,1 %, proche de son niveau du premier semestre 2019 de 76,8 % (pour mémoire : 75,4 % au premier semestre 2021).

L'Ebitda de **VINCI Airports** s'élève à 632 millions d'euros supérieur à son niveau du premier semestre 2019 (608 millions d'euros ; -3 millions d'euros au premier semestre 2021). Le taux d'Ebitda / chiffre d'affaires s'établit à 56,1% au premier semestre 2022 (56,8% au premier semestre 2019).

L'Ebitda de **VINCI Energies** s'élève à 618 millions d'euros, soit 8,0 % du chiffre d'affaires à comparer à 518 millions d'euros et 7,2 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2021.

L'Ebitda de **Cobra IS** s'élève à 234 millions d'euros, représentant 8,8 % du chiffre d'affaires

L'Ebitda de **VINCI Construction** s'élève à 578 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires à comparer à 555 millions d'euros (4,6 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2021).

**Ebitda par pôle**

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2022/2021
Concessions	2 842	68,3%	1 879	64,8%	963
VINCI Autoroutes	2 114	75,1%	1 805	75,4%	309
VINCI Airports	632	56,1%	(3)	-0,9%	635
Autres concessions	96	-	77	-	19
VINCI Energies	618	8,0%	518	7,2%	100
Cobra IS	234	8,8%	-	-	234
VINCI Construction	578	4,3%	555	4,6%	24
VINCI Immobilier	42	5,8%	22	3,0%	20
Holdings	212	-	158	-	54
<b>Ebitda</b>	<b>4 526</b>	<b>15,9%</b>	<b>3 132</b>	<b>13,9%</b>	<b>1 394</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes traditionnellement négative au premier semestre en raison de la saisonnalité des activités des branches Energie et Construction génère une consommation de trésorerie de 2 581 millions d'euros, d'une ampleur supérieure à celle des premiers semestres 2019 et 2021 (respectivement - 1 354 millions d'euros et - 735 millions d'euros). Cette évolution doit être relativisée au regard des fortes améliorations du besoin en fonds de roulement réalisées en 2020 et 2021, ainsi que de l'impact de la consolidation de Cobra IS. Dans le contexte inflationniste actuel, certaines entités du Groupe ont anticipé des approvisionnements en matières premières et matériels pour mieux les sécuriser. Par ailleurs, après avoir été fortement réduits durant les deux années précédentes dans un environnement de taux négatifs, les délais de paiement des clients ont été impactés défavorablement par la hausse des taux d'intérêt en 2022.

Les impôts payés augmentent de 317 millions d'euros à 771 millions d'euros (453 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 273 millions d'euros au premier semestre 2022, en baisse de 53 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021 (326 millions d'euros).

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 48 millions d'euros au premier semestre 2022 (37 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité<sup>3</sup>** ressortent ainsi à 949 millions d'euros, en baisse de 706 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021 (1 655 millions d'euros) et de 653 millions d'euros par rapport au premier semestre 2019 (1 602 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 546 millions d'euros (dont 54 millions d'euros pour Cobra IS) stables par rapport au premier semestre 2021 (543 millions d'euros) et des remboursements de dettes de location pour 310 millions d'euros (302 millions d'euros au premier semestre 2021), le **cash-flow opérationnel<sup>3</sup>** s'établit à 93 millions d'euros (811 millions d'euros au premier semestre 2021 ; 823 millions d'euros au premier semestre 2019).

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé se sont élevés à 374 millions d'euros (430 millions d'euros au premier semestre 2021 et 507 millions d'euros au premier semestre 2019). Ils comprennent 288 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (361 millions d'euros au premier semestre 2021) et 65 millions d'euros par VINCI Airports (68 millions d'euros au premier semestre 2021), notamment à Belgrade en Serbie.

Le **cash-flow libre<sup>3</sup>** fait ressortir un flux net négatif de 281 millions d'euros (contre un flux net positif de 381 millions d'euros au premier semestre 2021 et de 316 millions d'euros au premier semestre 2019). Il se décompose en :

- un flux net positif de 1 651 millions d'euros dans les concessions (respectivement +830 et +1 191 millions d'euros aux premiers semestres 2021 et 2019), dont + 1 273 millions d'euros chez VINCI Autoroutes et +265 millions d'euros chez VINCI Airports ;
- un flux net négatif de - 247 millions d'euros chez VINCI Energies (+ 135 millions d'euros au premier semestre 2021 et - 155 millions d'euros au premier semestre 2019) ;
- un flux net négatif de - 265 millions d'euros chez Cobra IS ;
- un flux net négatif de - 1 355 millions chez VINCI Construction (- 504 millions d'euros au premier semestre 2021 et - 832 millions d'euros au premier semestre 2019).

Il convient de rappeler que l'essentiel du cash-flow libre du Groupe est généré au second semestre de l'exercice.

Les investissements financiers, nets des cessions, représentent un montant de 748 millions d'euros, concernant essentiellement des opérations de croissance externe réalisées de la branche Energie, la prise de contrôle de TollPlus Inc et de SCDI (société concessionnaire du Pont de la Confédération au Canada) ainsi que la montée au capital de Lusoponte par VINCI Highways et deux acquisitions en Amérique du Nord par VINCI Construction. Au premier semestre 2021, ils s'étaient élevés à 170 millions d'euros.

Les opérations sur le capital ont généré une consommation nette de trésorerie de 527 millions d'euros (contre un flux net positif de 605 millions d'euros au premier semestre 2021). Elles comprennent des rachats d'actions VINCI sur le marché pour 900 millions d'euros (9,8 millions d'actions

<sup>3</sup> Voir glossaire

à un prix moyen de 91,68 euros par action) dans le cadre du programme de rachat d'actions, ainsi que les augmentations de capital chez VINCI SA pour 379 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe, représentant 4,4 millions d'actions créées.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre se sont élevés à 1 298 millions d'euro (1 173 millions d'euros au premier semestre 2021), dont 1 266 millions d'euros versés par VINCI au titre du solde du dividende 2021 (2,25 euros par action).

L'ensemble de ces flux se sont traduits par une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 2,9 milliards d'euros, le portant ainsi à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2022.

## 5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants s'élèvent à 61,3 milliards d'euros au 30 juin 2022 (55,0 milliards d'euros au 30 juin 2021 ; 60,4 milliards d'euros au 31 décembre 2021) dont 40,6 milliards d'euros pour la branche concessions (40,5 milliards d'euros au 30 juin 2021 ; 40,4 milliards d'euros au 31 décembre 2021), 7,6 milliards d'euros pour VINCI Energies (7,5 milliards d'euros au 31 décembre 2021), 5,5 milliards d'euros pour Cobra IS, dont un goodwill provisoire de 4,5 milliards d'euros (5,1 milliards d'euros au 31 décembre 2021) et 6,4 milliards d'euros pour VINCI Construction (6,3 milliards d'euros au 31 décembre 2021).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, principalement localisé chez VINCI Energies et VINCI Construction, de 8,4 milliards d'euros, en diminution de 3,2 milliards d'euros par rapport à la position du 31 décembre 2021 (11,6 milliards d'euros), les capitaux engagés s'élèvent à 52,9 milliards d'euros au 30 juin 2022 (47,0 milliards d'euros au 30 juin 2021 et 48,8 milliards d'euros au 31 décembre 2021). Les capitaux engagés du pôle concessions représentent 38,9 milliards d'euros, soit 74 % du total (83 % au 30 juin 2021 et 79 % au 31 décembre 2021).

Les capitaux propres s'établissent à 26,2 milliards d'euros au 30 juin 2022, en augmentation de 2,8 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2021 (23,4 milliards d'euros) et de 1,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (24,8 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 1,9 milliard d'euros (1,9 milliard d'euros au 30 juin et au 31 décembre 2021), dont 1,3 milliard d'euros concernant l'aéroport de Londres Gatwick.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris les actions auto-détenues, s'élève à 596 771 924 au 30 juin 2022 (592 362 376 au 31 décembre 2021). Les actions auto-détenues représentent 5,4 % du capital au 30 juin 2022 (4,2 % au 31 décembre 2021).

L'endettement financier net s'élève à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2022, en hausse de près de 3,5 milliards d'euros sur douze mois (18,6 milliards d'euros au 30 juin 2021) et de 2,9 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (19,3 milliards d'euros). Il se décompose entre un encours de dettes financières de 28,2 milliards d'euros (28,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021) et une trésorerie nette gérée de plus de 6,0 milliards d'euros (9,3 milliards d'euros au 31 décembre 2021).

L'endettement financier net du pôle concessions, y compris ses holdings, s'établit à 32,4 milliards d'euros, en baisse de 0,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (32,7 milliards d'euros). De son côté, VINCI Energies et VINCI Construction affichent un excédent financier net de 1,5 milliard d'euros, en amélioration de 0,1 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2021 (excédent financier net de 1,4 milliard d'euros) et en diminution de 2,3 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (3,8 milliards d'euros). La position financière nette de Cobra IS passe d'un excédent financier net de 0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2021 à un endettement net de 0,1 milliard d'euros au 30 juin 2022. Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 8,8 milliards d'euros, en léger recul par rapport au 31 décembre 2021 (9,0 milliards d'euros). Cet excédent comprend à hauteur de 14,5 milliards d'euros le solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisés par celles-ci auprès des holdings.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,8 au 30 juin 2022 (0,8 au 31 décembre 2021). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 2,4 à fin juin 2022 (2,6 à fin juin 2021 ; 2,4 au 31 décembre 2021).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2022 ressort à 14,0 milliards d'euros (17,3 milliards d'euros au 30 juin 2021 et 17,8 milliards d'euros au 31 décembre 2021). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 6,0 milliards d'euros et une ligne de crédit bancaire confirmée non utilisée de 8,0 milliards d'euros détenue par VINCI à échéance novembre 2025 pour sa plus grande partie (7,7 milliards d'euros). Par ailleurs, l'aéroport de Londres Gatwick dispose d'une ligne de crédit revolver de 300 millions de livres sterling à échéance juin 2025, entièrement utilisée au 30 juin 2022.

## Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2022	dont		30/06/2021	dont		31/12/2021	dont		Variation 30/06/2022 / 30/06/2021	Variation 30/06/2022 / 31/12/2021
		EFN externe	EFN /Cafice		EFN externe	30/06/2021		EFN externe	30/06/2021		
Concessions	(32 360)	(19 453)	x 5,7	(33 465)	(19 644)	(32 693)	(19 664)	1 105	333		
VINCI Autoroutes	(17 088)	(13 257)	x 3,9	(18 037)	(13 336)	(18 008)	(13 296)	950	920		
VINCI Airports	(11 251)	(5 488)	x 11	(11 515)	(5 691)	(11 723)	(5 860)	264	472		
Autres concessions	(4 021)	(709)		(3 913)	(617)	(2 962)	(508)	(109)	(1 059)		
VINCI Energies	(42)	404	x 0	(226)	392	447	538	184	(489)		
Cobra IS	(125)	(125)		-	-	676	676	(125)	(802)		
VINCI Construction	1 569	1 404		1 623	1 268	3 334	1 670	(54)	(1 765)		
Holdings & divers	8 831	(4 358)		13 470	(613)	8 971	(2 485)	(4 639)	(140)		
<b>Total</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(22 127)</b>	<b>x 2,4</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(19 266)</b>	<b>(19 266)</b>	<b>(3 530)</b>	<b>(2 862)</b>		

## 6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes de VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction au 30 juin 2022 s'établit à 56,2 milliards d'euros, plus haut niveau historique, en progression de 6,6 % par rapport au 31 décembre 2021 (+ 8,5 % en France ; + 5,7 % à l'international). Hors Cobra IS, il progresse de 2 % sur 12 mois (+ 4,5 % en France ; + 0,6 % à l'international). Il représente près de 14 mois d'activité moyenne de ces trois pôles. L'international représente 68 % du total à fin juin 2022.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2022 s'établit à 12,7 milliards d'euros, en hausse de 14,6 % depuis le début de l'année (France : + 14,5 % ; international : + 14,8 %) et de 13 % sur 12 mois (France : + 16 % ; international : + 11 %). Il représente près de 10 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de Cobra IS ressort à 9,3 milliards d'euros au 30 juin 2022, en hausse de 12 % depuis le 31 décembre 2021 (Europe : + 29 % ; international hors Europe : - 3 %). Il représente plus de 20 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 34,3 milliards d'euros, en hausse de près de 3 % sur six mois (France : + 5,6 % ; international : + 1 %) et en légère baisse de -1 % sur 12 mois (France : stable ; international : - 2 %). Il représente près de 15 mois d'activité moyenne du pôle.

### Carnet de commandes (\*)

(en milliards d'euros)	30/06/2022	dont		30/06/2021	31/12/2021
		France	International		
VINCI Energies	12,7	5,7	6,9	11,2	11,0
Cobra IS	9,3		9,3		8,3
VINCI Construction	34,3	12,4	21,9	34,8	33,4
Total	56,2	18,1	38,1	46,0	52,7
VINCI Immobilier	1,1	1,1	-	1,0	1,3

(\*) Données non auditées

## 7. Evènements post-clôture et perspectives

### 7.1 Evènements post-clôture

#### Remboursement d'emprunts

La société Autoroutes du Sud de la France (ASF) a remboursé le 4 juillet 2022 un emprunt obligataire de 1,6 milliard d'euros, émis en 2007, qui était assorti d'un coupon de 5,6 %.

#### Mise en place d'une nouvelle ligne de crédit

Le 28 juillet 2022, VINCI a conclu avec une dizaine de banques relationnelles une nouvelle ligne de crédit bancaire pour 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023. Cette ligne de crédit est assortie de deux options d'extension de six mois chacune.

#### VINCI Airports

VINCI Airports a annoncé en juillet 2022 la signature avec la République du Cap-Vert d'un contrat de concession pour la gestion des sept aéroports de l'archipel. Sur une durée de 40 ans, VINCI Airports et sa filiale portugaise ANA assureront le financement, l'exploitation, la maintenance, de

l'extension et la modernisation de ces plateformes. Le bouclage financier de l'opération doit être finalisé d'ici mi-2023, date à laquelle l'exploitation des aéroports sera transférée à la nouvelle société concessionnaire.

## 7.2 Perspectives

Les bonnes performances réalisées au premier semestre 2022 confortent les indications pour 2022 présentées à l'occasion de la publication des comptes annuels 2021 de VINCI. Le Groupe confirme qu'il table sur un résultat net 2022 supérieur à son niveau de 2019.

Par pôle, les tendances attendues pour l'ensemble de l'année 2022 sont les suivantes :

- VINCI Autoroutes, dont le trafic a été globalement soutenu au cours du premier semestre en dépit de l'augmentation des prix des carburants, table sur un trafic annuel supérieur à celui de 2019.
- VINCI Airports visait un trafic en 2022 d'environ 60 % de son niveau de 2019 et un résultat net proche de l'équilibre. La reprise plus forte et rapide qu'attendu au premier semestre permet désormais au pôle d'envisager - hors reprise épidémique - un trafic sur l'ensemble de l'année proche de 70 % de son niveau de 2019, conduisant à un résultat net et à un cash-flow libre positifs.
- VINCI Energies, qui évolue sur des marchés porteurs, devrait afficher une nouvelle croissance d'activité et conforter sa marge opérationnelle.
- Cobra IS, fort du dynamisme de ses fonds de commerce et de la montée en puissance des projets EPC, table sur un chiffre d'affaires d'environ 5,5 milliards d'euros et une marge opérationnelle au niveau des meilleurs acteurs de la profession.
- VINCI Construction, grâce à son carnet de commandes de très haut-niveau, devrait générer une activité soutenue et améliorer sa marge opérationnelle, tout en continuant de se montrer sélectif dans sa prise d'affaires.

En dépit d'un contexte géopolitique, économique et sanitaire incertain, VINCI reste confiant dans sa capacité à poursuivre une trajectoire de croissance pérenne. Le Groupe est bien armé pour faire face à l'environnement inflationniste actuel. Par ailleurs, il dispose de solides atouts, ses métiers des services à l'énergie, de la construction et de la mobilité le plaçant au cœur des nouvelles opportunités générées par la croissance verte.

## 8. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 1,0 euro par action. Il sera versé le jeudi 17 novembre 2022 (date de détachement du coupon : le 15 novembre 2022).

## 9. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.28 des comptes consolidés semestriels résumés.

## 10. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document d'enregistrement universel 2021.

# Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2022

<b>États financiers consolidés semestriels</b>	<b>16</b>
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global consolidé de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	21
<b>Annexe aux comptes consolidés semestriels</b>	<b>22</b>

# États financiers consolidés semestriels

## Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>1-2</b>	<b>28 517</b>	<b>22 607</b>	<b>49 396</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		263	272	586
Chiffre d'affaires total		28 779	22 879	49 982
Produits des activités annexes		94	115	248
Charges opérationnelles	4	(25 984)	(21 396)	(45 507)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1-4</b>	<b>2 890</b>	<b>1 598</b>	<b>4 723</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	27	(138)	(115)	(288)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	34	(17)	12
Autres éléments opérationnels courants		(9)	1	17
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4</b>	<b>2 777</b>	<b>1 467</b>	<b>4 464</b>
Éléments opérationnels non courants	4	54	-	(26)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4</b>	<b>2 831</b>	<b>1 467</b>	<b>4 438</b>
Coût de l'endettement financier brut		(306)	(326)	(674)
Produits financiers des placements de trésorerie		41	7	17
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5</b>	<b>(265)</b>	<b>(319)</b>	<b>(658)</b>
Autres produits et charges financiers	6	124	17	40
Impôts sur les bénéfices	7	(760)	(798)	(1 625)
<b>Résultat net</b>		<b>1 930</b>	<b>368</b>	<b>2 195</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		30	(314)	(402)
<b>Résultat net - part du Groupe</b>		<b>1 900</b>	<b>682</b>	<b>2 597</b>
Résultat net par action (en euros)	8	3,37	1,20	4,56
Résultat net dilué par action (en euros)	8	3,34	1,19	4,51

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

## État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Résultat net</b>	<b>1 930</b>	<b>368</b>	<b>2 195</b>
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net (*)	299	(74)	(138)
Coûts de couverture	9	(6)	(5)
Impôts (**)	(84)	(31)	(50)
Écarts de conversion	356	312	527
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	234	62	115
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>813</b>	<b>263</b>	<b>449</b>
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	452	46	165
Impôts	(106)	(13)	(37)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>345</b>	<b>33</b>	<b>129</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 159</b>	<b>295</b>	<b>578</b>
<b>Résultat global</b>	<b>3 088</b>	<b>663</b>	<b>2 773</b>
<i>dont part attribuable au Groupe</i>	3 027	911	3 046
<i>dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	62	(248)	(274)

(\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

Au premier semestre 2022, ces variations se décomposent en un impact positif des couvertures de flux de trésorerie pour 336 millions d'euros et un impact négatif des couvertures d'investissement net pour 37 millions d'euros.

(\*\*) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

## Comptes consolidés semestriels résumés

### Bilan consolidé

#### Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	25 437	25 466	25 329
Goodwill	9	16 773	11 794	16 472
Autres immobilisations incorporelles	15.1	7 473	7 202	7 586
Immobilisations corporelles	15.2	10 335	9 965	10 303
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 001	953	950
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 886	2 283	2 450
Instruments dérivés actifs non courants		220	822	575
Impôts différés actifs		711	489	708
<b>Total actifs non courants</b>		<b>64 836</b>	<b>58 974</b>	<b>64 373</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	16	1 719	1 604	1 591
Clients et autres débiteurs	16	18 540	13 934	15 559
Autres actifs courants	16	6 992	5 684	6 036
Actifs d'impôt exigible		332	276	238
Autres actifs financiers courants		96	67	100
Instruments dérivés actifs courants		153	262	291
Actifs financiers de gestion de trésorerie	23	279	111	200
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23	9 632	10 341	11 065
<b>Total actifs courants</b>		<b>37 744</b>	<b>32 279</b>	<b>35 080</b>
Actifs destinés à la vente	A.2	699	-	569
<b>Total actifs</b>		<b>103 279</b>	<b>91 254</b>	<b>100 022</b>

## Bilan consolidé

## Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	30/06/2021 (*)	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	20.1	1 492	1 492	1 481
Primes liées au capital		12 610	12 120	12 242
Titres autodétenus	20.2	(2 681)	(1 914)	(1 973)
Réerves consolidées		11 219	10 748	9 956
Réerves de conversion		55	(502)	(304)
Résultat net - part du Groupe		1 900	682	2 597
Opérations reconnues directement en capitaux propres	20.3	(348)	(1 140)	(1 117)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>24 247</b>	<b>21 486</b>	<b>22 881</b>
Capitaux propres - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	20.4	1 926	1 895	1 889
<b>Total capitaux propres</b>		<b>26 173</b>	<b>23 381</b>	<b>24 771</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	17	1 010	1 162	1 137
Provisions pour avantages du personnel	26	1 131	1 518	1 459
Emprunts obligataires	22	20 089	23 175	22 212
Autres emprunts et dettes financières	22	2 976	2 865	2 757
Instruments dérivés passifs non courants		1 226	390	422
Dettes de location non courantes	18	1 614	1 453	1 574
Autres passifs non courants		928	668	918
Impôts différés passifs		3 225	2 989	2 979
<b>Total passifs non courants</b>		<b>32 198</b>	<b>34 221</b>	<b>33 457</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	16	5 770	5 061	5 923
Fournisseurs	16	12 590	9 579	12 027
Autres passifs courants	16	17 266	14 531	16 736
Passifs d'impôt exigible		372	272	360
Dettes de location courantes	18	531	501	524
Instruments dérivés passifs courants		473	442	513
Dettes financières courantes	22	7 653	3 265	5 496
<b>Total passifs courants</b>		<b>44 657</b>	<b>33 652</b>	<b>41 579</b>
Passifs directement associés aux actifs destinés à être cédés	A.2	252	-	214
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>103 279</b>	<b>91 254</b>	<b>100 022</b>

(\*) Comprend l'impact dû à la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note A.2.1 du document d'enregistrement universel de 2021).

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)</b>		<b>1 930</b>	<b>368</b>	<b>2 195</b>
Dotations aux amortissements		1 701	1 558	3 219
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		(47)	82	206
Paitements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		110	30	84
Résultat sur cessions		(78)	(11)	(27)
Variations de juste valeur des instruments financiers		(91)	(26)	(54)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(36)	15	(18)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	265	319	658
Coûts d'emprunt immobilisés		(11)	(22)	(47)
Charges financières associées aux contrats de location	6	23	21	43
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		760	798	1 625
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1</b>	<b>4 526</b>	<b>3 132</b>	<b>7 884</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16	(2 581)	(735)	1 579
Impôts payés		(771)	(453)	(1 213)
Intérêts financiers nets payés		(273)	(326)	(557)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		48	37	112
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>949</b>	<b>1 655</b>	<b>7 806</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(617)	(588)	(1 214)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		71	46	137
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(546)	(543)	(1 077)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(385)	(430)	(849)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		11	-	33
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(374)	(430)	(815)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(323)	(148)	(5 258) <sup>(*)</sup>
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		6	4	9
Disponibilités et équivalents de trésorerie des sociétés acquises		33	16	1 322 <sup>(*)</sup>
Investissements financiers nets		(284)	(129)	(3 927) <sup>(*)</sup>
Autres		(255)	(33)	(82)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(1 459)</b>	<b>(1 134)</b>	<b>(5 902)</b>
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		379	613	739
Opérations sur actions propres	20.2	(905)	-	(602)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(2)	(9)	(19)
Dividendes payés	21	(1 298)	(1 173)	(1 558)
- aux actionnaires de VINCI SA		(1 266)	(1 157)	(1 528)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(31)	(16)	(30)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		857	934	1 791
Remboursements d'emprunts à long terme		(1 190)	(1 603)	(2 195)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(310)	(302)	(631)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		1 650	(841)	(785)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(817)</b>	<b>(2 380)</b>	<b>(3 259)</b>
Autres variations	IV	102	49	117
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(1 225)</b>	<b>(1 810)</b>	<b>(1 238)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>10 188</b>	<b>11 426</b>	<b>11 426</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>23</b>	<b>8 963</b>	<b>9 616</b>	<b>10 188</b>

(\*) Incluant l'acquisition des activités énergie d'ACS (Cobra IS). Voir note A.2 Évolution du périmètre de consolidation.

Variation de l'endettement financier net de la période

(en millions d'euros)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Endettement financier net en début de période</b>		<b>(19 266)</b>	<b>(17 989)</b>	<b>(17 989)</b>
Variation de la trésorerie nette		(1 225)	(1 810)	(1 238)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(1 650)	841	785
(Émission) remboursement d'emprunts		333	669	404
Autres variations		(320)	(309)	(1 228)
<i>Dont dettes reprises lors de regroupement d'entreprises</i>		(209)	(9)	(634)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>		<b>(2 862)</b>	<b>(608)</b>	<b>(1 276)</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>22</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(19 266)</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe							Total		
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	
<b>Capitaux propres au 01/01/2021</b>	<b>1 471</b>	<b>11 527</b>	<b>(2 111)</b>	<b>10 753</b>	<b>1 242</b>	<b>(723)</b>	<b>(1 148)</b>	<b>21 011</b>	<b>2 162</b>	<b>23 173</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	682	-	-	682	(314)	368
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	237	(69)	167	67	234
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(15)	77	61	-	61
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>682</b>	<b>221</b>	<b>7</b>	<b>911</b>	<b>(248)</b>	<b>663</b>
Augmentation de capital	21	592	-	-	-	-	-	613	-	613
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	197	(197)	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	85	(1 242)	-	-	(1 157)	(16)	(1 173)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	84	-	-	-	84	-	84
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	(4)	(5)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Divers	-	-	-	24	-	1	-	25	(1)	24
<b>Capitaux propres au 30/06/2021 (*)</b>	<b>1 492</b>	<b>12 120</b>	<b>(1 914)</b>	<b>10 748</b>	<b>682</b>	<b>(502)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>21 486</b>	<b>1 895</b>	<b>23 381</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 915	-	-	1 915	(88)	1 827
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	183	(16)	168	62	229
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	16	37	53	-	53
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 915</b>	<b>199</b>	<b>21</b>	<b>2 135</b>	<b>(26)</b>	<b>2 109</b>
Augmentation de capital	4	122	-	-	-	-	-	126	-	126
Réduction de capital	(15)	-	538	(523)	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(597)	(5)	-	-	-	(602)	-	(602)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	(371)	-	-	-	(371)	(14)	(385)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	125	-	-	-	125	-	125
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(15)	-	-	-	(15)	31	17
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(2)	2	-	-	-
Divers	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	4	1
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>1 481</b>	<b>12 242</b>	<b>(1 973)</b>	<b>9 956</b>	<b>2 597</b>	<b>(304)</b>	<b>(1 117)</b>	<b>22 881</b>	<b>1 889</b>	<b>24 771</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 900	-	-	1 900	30	1 930
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	369	524	893	32	925
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(11)	245	234	-	234
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 900</b>	<b>358</b>	<b>768</b>	<b>3 027</b>	<b>62</b>	<b>3 088</b>
Augmentation de capital	11	368	-	-	-	-	-	379	-	380
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(708)	(197)	-	-	-	(905)	-	(905)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 331	(2 597)	-	-	(1 266)	(31)	(1 298)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	103	-	-	-	103	-	103
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(6)	-	-	-	(5)	(3)	(8)
Variations de périmètre	-	-	-	1	-	(1)	-	-	6	6
Divers	-	-	-	31	-	2	-	33	3	35
<b>Capitaux propres au 30/06/2022</b>	<b>1 492</b>	<b>12 610</b>	<b>(2 681)</b>	<b>11 219</b>	<b>1 900</b>	<b>55</b>	<b>(348)</b>	<b>24 247</b>	<b>1 926</b>	<b>26 173</b>

(\*) Comprend l'impact dû à la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note A.2.1 du document d'enregistrement universel de 2021).

## Annexe aux comptes consolidés semestriels

<b>A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation</b>	<b>24</b>
1. Faits marquants	24
2. Évolution du périmètre de consolidation	24
<b>B. Principes comptables, méthodes de consolidation, méthodes d'évaluation et dispositions spécifiques</b>	<b>26</b>
1. Principes comptables	26
2. Méthodes de consolidation	27
3. Règles et méthodes d'évaluation	28
4. Dispositions spécifiques	29
<b>C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique</b>	<b>31</b>
1. Informations sectorielles par pôle de métiers	31
2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	38
3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	38
<b>D. Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>40</b>
4. Résultat opérationnel	40
5. Coût de l'endettement financier net	41
6. Autres produits et charges financiers	41
7. Impôts sur les bénéfices	41
8. Résultat par action	41
<b>E. Données relatives aux participations du Groupe</b>	<b>43</b>
9. Goodwill	43
10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	44
11. Autres actifs financiers non courants	45
<b>F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures</b>	<b>46</b>
12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	46
13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	47
14. Engagements hors bilan des concessions	47
<b>G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>49</b>
15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles	49
16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	50
17. Provisions non courantes	51
18. Dettes relatives aux contrats de location	51
19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	52
<b>H. Capitaux propres</b>	<b>53</b>
20. Informations relatives aux capitaux propres	53
21. Dividendes	55

<b>I. Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>56</b>
22. Données relatives à l'endettement financier net	56
23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	59
24. Informations relatives à la gestion des risques financiers	60
25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	61
<b>J. Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>63</b>
26. Provisions pour avantages du personnel	63
27. Paiements en actions	63
<b>K. Autres notes</b>	<b>66</b>
28. Transactions avec les parties liées	66
29. Note sur les litiges	66
30. Événements postérieurs à la clôture	68
<b>L. Autres règles et méthodes de consolidation</b>	<b>69</b>

## A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation

### 1. Faits marquants

#### Appréciation de la performance financière

Les états financiers consolidés du premier semestre 2022 comprennent désormais le pôle Cobra IS acquis le 31 décembre 2021 auprès du groupe espagnol ACS. VINCI est entré dans la phase d'intégration des nouvelles entités acquises (environ 600 filiales). Cette phase progresse conformément au planning initialement prévu.

Ce nouveau pôle contribue au chiffre d'affaires du semestre pour 2,7 milliards d'euros (soit un apport de croissance de 11,8 % par rapport au premier semestre 2021), au résultat opérationnel sur activité (ROPA) pour 190 millions d'euros et au résultat net part du Groupe pour 122 millions d'euros.

Au premier semestre 2022, le Groupe a réalisé une solide performance d'ensemble :

- le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 28,5 milliards d'euros, en hausse de 26,1 % par rapport à celui du premier semestre 2021, dont une croissance organique de 11,8 % ;
- le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 890 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2021. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 10,1 % (7,1 % au premier semestre 2021) ;
- le résultat opérationnel courant (ROC) incluant une contribution positive des résultats des participations consolidées par mise en équivalence, ressort à 2 777 millions d'euros (1 467 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 900 millions (682 millions d'euros au premier semestre 2021) ;
- l'endettement financier net ressort à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2022, en hausse de 3,5 milliards d'euros sur 12 mois et de 2,9 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

La performance opérationnelle des différents métiers du Groupe est commentée dans le rapport d'activité.

#### Opérations de financement et gestion de la liquidité du Groupe

Les principales opérations de financements ont concerné VINCI SA et sont présentées en note I. Financement et gestion des risques financiers.

VINCI dispose au 30 juin 2022, d'un montant total de liquidités de 14,0 milliards d'euros, dont :

- une trésorerie nette gérée de 6,0 milliards d'euros ;
- un crédit bancaire syndiqué confirmé et non utilisé par VINCI de 8,0 milliards d'euros dont 7,7 milliards d'euros à échéance novembre 2025, le solde en novembre 2024..

### 2. Évolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions du périmètre au premier semestre 2022 sont détaillées ci-dessous.

#### VINCI Concessions

VINCI Concessions a pris le contrôle de deux sociétés précédemment consolidées par mise en équivalence et désormais consolidées par intégration globale :

- TollPlus : actionnaire à hauteur de 30 % depuis 2016, VINCI Highways a racheté 70 % des actions non encore détenues dans TollPlus Inc, fournisseur de solutions technologiques liées à la mobilité, présent aux États-Unis, en Irlande et en Inde ;
- Strait Crossing Development Inc : rachat de 65,1 % du capital précédemment détenu par OMERS dans Strait Crossing Development Inc, société concessionnaire jusqu'en 2032 du pont de la Confédération reliant les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick au Canada. VINCI Highways, porte ainsi sa participation dans cette société de 19,9 % à 85 %.

Par ailleurs, VINCI Concessions a porté sa participation dans Lusoponte, société concessionnaire des ponts sur le Tage à Lisbonne, de 32,3 % à 49,5 %. Cette opération est sans impact sur le niveau de contrôle exercé, la société restant consolidée par mise en équivalence.

#### Scission de CFE et de sa filiale DEME Group

Les actionnaires de CFE ont approuvé le 29 juin 2022, la scission partielle du groupe CFE en deux sociétés cotées distinctes : DEME Group (activités de dragage et de travaux maritimes) et CFE (activités de construction, multitechniques et promotion immobilière). Les actions de DEME Group ont été émises en faveur des actionnaires de CFE au prorata de leur participation actuelle et ont été introduites le 30 juin 2022 sur le marché boursier

Euronext à Bruxelles. Au terme de cette opération, VINCI détient 12,11% des actions de CFE et de DEME Group et maintient son influence notable dans les deux groupes.

Enfin, VINCI Energies a acquis douze sociétés au cours du semestre et VINCI Construction a réalisé deux opérations de croissance externe en Amérique du Nord.

Les autres variations sont essentiellement liées à des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

(en nombre de sociétés)	30/06/2022			30/06/2021			31/12/2021		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	<b>2 637</b>	1 155	1 482	<b>2 102</b>	1 157	945	<b>2 643</b>	1 179	1 464
Coentreprises <sup>(*)</sup>	<b>165</b>	88	77	<b>160</b>	99	61	<b>181</b>	101	80
Entreprises associées <sup>(*)</sup>	<b>95</b>	19	76	<b>38</b>	18	20	<b>94</b>	18	76
<b>Total</b>	<b>2 897</b>	<b>1 262</b>	<b>1 635</b>	<b>2 300</b>	<b>1 274</b>	<b>1 026</b>	<b>2 918</b>	<b>1 298</b>	<b>1 620</b>

(\*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

## Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures

### Cobra IS

Le 31 décembre 2021, VINCI a acquis les activités énergie d'ACS, regroupées sous le nom de Cobra IS. Le périmètre de l'acquisition recouvre :

- la quasi-totalité des activités travaux et services de l'ancienne division ACS Industrial Services ;
- neuf projets de concessions en développement ou en cours de construction, principalement des réseaux de transmission électrique en Amérique latine ;
- la plateforme de développement de projets d'énergie renouvelable.

L'allocation préliminaire du prix d'acquisition de Cobra IS aux actifs et passifs acquis à la date de prise de contrôle est en cours. Elle requiert, pour l'activité des travaux et services et de la plateforme de développement de projets d'énergie renouvelable, notamment l'harmonisation des règles et méthodes comptables permettant d'évaluer le montant des actifs incorporels et les principaux risques rattachés. L'allocation définitive sera finalisée d'ici la fin de l'exercice et sera présentée dans les annexes aux comptes consolidés du 31 décembre 2022. De ce fait, le goodwill provisoire comptabilisé au 31 décembre 2021 pour 4 529 millions d'euros et présenté en note B : Évolution du périmètre de consolidation du document d'enregistrement universel 2021 n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2021.

La performance financière de Cobra IS au premier semestre 2022 n'intègre pas, à ce stade, d'impact lié à l'allocation du prix d'acquisition.

Certains actifs acquis dans le cadre de cette transaction devant faire l'objet d'une cession ont été reclassés en actifs destinés à être cédés pour un montant net de 355 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ils sont présentés au bilan sur une ligne distincte. Les informations correspondantes à la comptabilisation et aux modalités d'évaluation de ces actifs sont décrites en note L. Autres règles et méthodes de consolidation.

### Autres acquisitions

Les autres mouvements de l'exercice 2021 avaient concerné principalement l'acquisition d'une trentaine de sociétés par VINCI Energies en Europe et en Amérique du Nord. Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2021, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs.

## B. Principes comptables, méthodes de consolidation, méthodes d'évaluation et dispositions spécifiques

### 1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2022 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022<sup>(\*)</sup>.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 juillet 2022. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces derniers sont présentés dans le document d'enregistrement universel n° D.22-0060 qui a été déposé auprès de l'AMF le 28 février 2022.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

#### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2022. Elles concernent principalement :

- amendement à IAS 37 « Contrats déficitaires – Coûts d'exécution des contrats » :

En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IAS 37 relatif à l'évaluation des contrats onéreux. Cet amendement précise les coûts indirects à prendre en compte lorsque l'entité définit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

- amendement à IAS 16 « Produit antérieur à l'utilisation prévue » :

En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IAS 16 relatif à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Cet amendement interdit à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. Le Groupe n'est pas concerné par ce type d'immobilisation.

Concernant les conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38 citées en note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021, l'analyse des coûts de configuration et personnalisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (Software as a Service) a été réalisée au cours du premier semestre 2022. La décision d'agenda de l'IFRIC indique que dans la plupart des cas, ces coûts doivent être reconnus en charges et non en immobilisations incorporelles car, d'une part, l'entité ne contrôle pas le logiciel et, d'autre part, les activités de personnalisation/configuration ne génèrent pas une ressource contrôlée par le client, distincte du logiciel.

En application de cette décision, les coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SaaS qui avaient antérieurement été immobilisés, ont été retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en contrepartie des capitaux propres sur la ligne « Autres variations ».

#### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2022

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerter et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- amendements à IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » .

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

Le Groupe étudie également les impacts et conséquences pratiques des décisions définitives de l'IFRIC prises au premier semestre, qui ne devraient pas être significatifs.

<sup>(\*)</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## 2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires.

Lorsque cela est nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée. Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé dans lesquels VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne généralement les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés. Une analyse est menée en cas d'occurrence d'un événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (activités conjointes et coentreprises) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie en fonction de la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet. Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'ensemble de ces partenariats.

**Activités conjointes** : la plupart des partenariats des pôles VINCI Energies et VINCI Construction correspondent à des activités conjointes en raison de la forme légale des structures juridiques utilisées, comme les sociétés en participation (SEP) auxquelles les parties ont généralement recours en France pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat. Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une prestation aux partenaires, la nature d'activité conjointe est avérée alors même que la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en règleront les passifs. Au sein du groupe VINCI, cette situation concerne certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

**Coentreprises** : les partenariats de copromotion immobilière contractualisés en France sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont donc consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Il en est de même pour les autres partenariats du Groupe réalisés via une entité ayant une personnalité morale et dont la production n'est pas uniquement destinée aux partenaires.

**Les entreprises associées** sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique aux participations détenues par le Groupe dans CFE et DEME Group.

Le holding portant l'aéroport de Londres Gatwick présente des intérêts minoritaires significatifs (49,99 %) : la gouvernance de cette société et les informations requises par IFRS 12 sur les intérêts minoritaires sont fournies en note I.23.5 Participations ne donnant pas le contrôle, du document d'enregistrement universel 2021. Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas d'autre coentreprise ou entreprise associée significative. VINCI ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

## 3. Règles et méthodes d'évaluation

### 3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- évaluation des amortissements calculés selon le mode des unités de production ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- risques climatiques.

Compte tenu des incertitudes liées au contexte économique et géopolitique, ainsi que de la poursuite de la Covid-19 dans certaines zones géographiques (principalement en Asie), le Groupe a procédé à un examen approfondi de ces hypothèses et estimations. Certaines ont fait l'objet d'ajustements significatifs par rapport au 31 décembre 2021, comme les hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation pour l'évaluation des engagements de retraite (cf. note J.26. Provisions pour avantage du personnel) ou des provisions pour obligation pour maintien en état des ouvrages concédés.

### 3.2 Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti) sont communiquées en note I.25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise plusieurs méthodes d'évaluation :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés (principalement ADP) et les emprunts obligataires cotés sont ainsi valorisés ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : celles-ci font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est effectué sur la base de modèles communément utilisés pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet, chaque trimestre, de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### 3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

#### Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe est structurellement saisonnière. En règle générale, le premier semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, dont le volume d'activité est traditionnellement inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au premier semestre est structurellement inférieur à celui du second semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices (à l'exception de 2020, fortement marqué par la crise sanitaire), le chiffre d'affaires du premier semestre a représenté entre 45 % et 46 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit habituellement par une consommation de la trésorerie d'exploitation au premier semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison identifiées au cours du premier semestre sont provisionnées en totalité.

#### Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2022 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées à des éléments à caractère inhabituel au cours de la période.

#### Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2022 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2021. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au premier semestre 2022 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

## 4. Dispositions spécifiques

### 4.1 Risques climatiques

Le Groupe prend en compte, au mieux de sa connaissance, les risques climatiques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. Le processus mis en place décrit dans le document d'enregistrement universel en note A.3. Dispositions spécifiques des annexes aux comptes consolidés est resté inchangé au 30 juin 2022.

### 4.2 Conséquences du conflit entre l'Ukraine et la Russie

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le Groupe, son exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

À l'essentiel, VINCI Concessions détient plusieurs participations en Russie : 50 % de la société concessionnaire de la section 0 de l'autoroute Moscou – Saint-Pétersbourg (M11), 40 % d'une société dédiée qui exploite les sections 7 et 8 de la même autoroute dans le cadre d'un partenariat public-privé, et 50 % d'une société d'exploitation routière. Ces participations ont été dépréciées en totalité.

Le Groupe reste toutefois très vigilant sur l'évolution du conflit et ses conséquences sur l'économie mondiale, s'agissant en particulier de l'inflation des coûts et des ruptures de chaînes d'approvisionnement.

- Dans les branches Énergie et Construction :

- la majorité des projets sont à cycle court – notamment dans les activités de maintenance multitechnique et dans les travaux routiers - ce qui permet d'intégrer les impacts de l'évolution des coûts dans les devis des nouvelles affaires ;
- certains contrats à cycle long contiennent des clauses de révision des prix basée sur l'évolution d'indices professionnels. C'est notamment le cas des contrats de construction signés avec le secteur public en France.

Dans ce contexte, le Groupe a renforcé sa sélectivité dans la prise d'affaires et a pris la décision de ne plus accepter de signer des contrats à moyen ou long terme s'ils n'intègrent pas de formule de révision des prix, sauf dispositions particulières permettant de se protéger contre le risque d'inflation des coûts.

S'agissant de la disponibilité des matériaux et équipements nécessaires à l'exécution des chantiers, la diversification des sources d'approvisionnement des entreprises du Groupe – rendue possible par son modèle décentralisé – est un atout dans l'environnement actuel. De plus, afin de se prémunir contre des ruptures d'approvisionnement, les entreprises du Groupe peuvent être amenées à commander par anticipation une partie de leurs fournitures.

- Dans les concessions, les augmentations tarifaires des infrastructures gérées (autoroutes, aéroports) sont généralement déterminées par des formules contractuelles, qui permettent de compenser au moins partiellement le risque d'inflation.

Enfin, l'environnement macroéconomique actuel a conduit à un durcissement des politiques monétaires à travers le monde et à une hausse des taux d'intérêt. Celle-ci devrait entraîner un renchérissement des conditions de financement du Groupe et de ses filiales. Dans ce contexte, VINCI suit de très près les évolutions des marchés financiers et reste particulièrement attentif au maintien d'une bonne liquidité.

## C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

### 1. Informations sectorielles par pôle de métiers

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe. Le Groupe est organisé en six pôles répartis dans trois branches - concessions, énergie et construction - ainsi que d'un pôle directement rattaché au holding, VINCI Immobilier. En conformité avec la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations sectorielles sont présentées selon cette organisation.

#### Concessions

**VINCI Autoroutes** : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour, Arcos).

**VINCI Airports** : gestion en pleine propriété, par contrats de concession et/ou de gestion déléguée de plates-formes aéroportuaires en France et dans dix autres pays.

**Autres concessions** : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (gestion de stades).

#### Énergie

**VINCI Energies** : services à l'industrie, infrastructures, facility management, technologies de l'information et de communication.

**Cobra IS** : services liés à l'industrie et à l'énergie, développement de projets de concessions d'énergie renouvelable, réalisation de projets EPC (*Engineering-Procurement-Construction*) dans le secteur de l'énergie.

#### Construction

##### VINCI Construction :

Le pôle est organisé en trois piliers :

- Grands projets : réalisation de projets dont la taille, la complexité ou la typologie nécessitent la mise en œuvre de capacité d'ensemblier ;
- Réseaux de spécialité : réalisation de travaux nécessitant un fort niveau d'expertise dans la géotechnique, les structures, le numérique, le nucléaire et les énergies thermiques renouvelables ;
- Entreprises de proximité : constitué d'entreprises focalisées sur un métier tel que la réalisation de travaux de bâtiment, de génie civil et d'infrastructures, dans un territoire défini au plus près de ses clients.

**VINCI Immobilier** : activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise), exploitation de résidences gérées et services immobiliers.

## 1.1 Informations sectorielles par pôle de métiers

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

### 1<sup>er</sup> semestre 2022

(en millions d'euros)	Concessions		Énergie		Construction		VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total			
	VINCI Autoroutes		Énergie		Construction							
	VINCI Airports	Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction							
<b>Compte de résultat</b>												
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>4 161</b>	<b>7 755</b>	<b>2 668</b>	<b>13 454</b>	<b>726</b>	<b>(247)</b>			<b>28 517</b>			
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	281	-	-	-	-	(19) <sup>(**)</sup>			263			
Chiffre d'affaires total	4 442	7 755	2 668	13 454	726	(266)			28 779			
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 899</b>	<b>507</b>	<b>190</b>	<b>254</b>	<b>40</b>	<b>-</b>			<b>2 890</b>			
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	45,6 %	6,5 %	7,1 %	1,9 %					10,1 %			
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 877</b>	<b>455</b>	<b>195</b>	<b>207</b>	<b>43</b>	<b>-</b>			<b>2 777</b>			
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 930</b>	<b>450</b>	<b>195</b>	<b>213</b>	<b>43</b>	<b>-</b>			<b>2 831</b>			
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>												
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 842</b>	<b>618</b>	<b>234</b>	<b>578</b>	<b>254</b>	<b>-</b>			<b>4 526</b>			
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	68,3 %	8,0 %	8,8 %	4,3 %					15,9 %			
Dotations aux amortissements	932	220	45	464	39	-			1 701			
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(57)	(70)	(54)	(313)	(52)	-			(546)			
Remboursement des dettes de location <sup>(**)</sup>	(19)	(149)	(3)	(122)	(17)	-			(310)			
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>2 003</b>	<b>(248)</b>	<b>(237)</b>	<b>(1 361)</b>	<b>(64)</b>	<b>-</b>			<b>93</b>			
Investissements de développement (concessions et PPP)	(352)	1	(29)	6	-	-			(374)			
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 651</b>	<b>(247)</b>	<b>(265)</b>	<b>(1 355)</b>	<b>(64)</b>	<b>-</b>			<b>(281)</b>			
<b>Bilan</b>												
<b>Capitaux engagés au 30/06/2022</b>	<b>38 875</b>	<b>4 531</b>	<b>4 961</b>	<b>2 399</b>	<b>2 108</b>	<b>-</b>			<b>52 873</b>			
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	369	11	22	442	156	-			1 001			
dont droits d'usage des contrats de location	297	855	85	660	225	-			2 122			
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(32 360)</b>	<b>(42)</b>	<b>(125)</b>	<b>1 569</b>	<b>8 831</b>	<b>-</b>			<b>(22 127)</b>			

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les branches énergie et construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1<sup>er</sup> semestre 2021

(en millions d'euros)	Concessions	Énergie	Construction			
	VINCI Autoroutes	VINCI		VINCI	Total	
	VINCI Airports	Autres concessions	VINCI Energies	Construction	Immobilier et holdings	Éliminations
<b>Compte de résultat</b>						
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 900</b>	<b>7 162</b>	<b>12 151</b>	<b>742</b>	<b>(348)</b>	<b>22 607</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	326	-	-	-	(54) (**)	272
Chiffre d'affaires total	3 226	7 162	12 151	742	(402)	22 879
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>944</b>	<b>428</b>	<b>213</b>	<b>13</b>	-	<b>1 598</b>
% du chiffre d'affaires (*)	32,6 %	6,0 %	1,8 %			7,1 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>883</b>	<b>387</b>	<b>178</b>	<b>20</b>	-	<b>1 467</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>883</b>	<b>389</b>	<b>177</b>	<b>19</b>	-	<b>1 467</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>						
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 879</b>	<b>518</b>	<b>555</b>	<b>180</b>	-	<b>3 132</b>
% du chiffre d'affaires (*)	64,8 %	7,2 %	4,6 %			13,9 %
Dotations aux amortissements	898	209	428	23	-	1 558
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(43)	(78)	(291)	(131)	-	(543)
Remboursement des dettes de location (***)	(21)	(140)	(120)	(20)	-	(302)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 255</b>	<b>134</b>	<b>(499)</b>	<b>(80)</b>	-	<b>811</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(426)	1	(5)	-	-	(430)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>830</b>	<b>135</b>	<b>(504)</b>	<b>(80)</b>	-	<b>381</b>
<b>Bilan</b>						
<b>Capitaux engagés au 30/06/2021</b>	<b>38 902</b>	<b>4 354</b>	<b>1 915</b>	<b>1 833</b>	-	<b>47 004</b>
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	413	10	412	118	-	953
dont droits d'usage des contrats de location	303	783	706	162	-	1 954
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(33 465)</b>	<b>(226)</b>	<b>1 623</b>	<b>13 470</b>	-	<b>(18 597)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les branches énergie et construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

Exercice 2021

(en millions d'euros)	Concessions		Énergie		Construction		VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction				
<b>Compte de résultat</b>									
Chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	<b>7 046</b>		<b>15 097</b>	-	<b>26 282</b>	<b>1 611</b>	<b>(639)</b>		<b>49 396</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	680		-	-	-	-	(95) <sup>(**)</sup>		586
Chiffre d'affaires total	7 727		15 097	-	26 282	1 611	(734)		49 982
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 683</b>		<b>985</b>	-	<b>968</b>	<b>86</b>	-		<b>4 723</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	38,1 %		6,5 %		3,7 %				9,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 583</b>		<b>882</b>	-	<b>879</b>	<b>120</b>	-		<b>4 464</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 586</b>		<b>868</b>	-	<b>879</b>	<b>106</b>	-		<b>4 438</b>
 <b>Tableau des flux de trésorerie</b>									
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>4 676</b>		<b>1 259</b>	-	<b>1 647</b>	<b>301</b>	-		<b>7 884</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	66,4 %		8,3 %		6,2 %				16,0 %
Dotations aux amortissements	1 829		432	-	905	54	-		3 219
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(75)		(166)	-	(639)	(197)	-		(1 077)
Remboursement des dettes de location <sup>(***)</sup>	(38)		(289)	-	(265)	(39)	-		(631)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>3 501</b>		<b>1 199</b>	-	<b>1 208</b>	<b>189</b>	-		<b>6 098</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(841)		2	-	23	-	-		(815)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>2 660</b>		<b>1 201</b>	-	<b>1 232</b>	<b>189</b>	-		<b>5 282</b>
 <b>Bilan</b>									
<b>Capitaux engagés au 31/12/2021</b>	<b>38 584</b>		<b>3 800</b>		<b>3 990</b>	<b>672</b>	<b>1 747</b>	-	<b>48 792</b>
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	353		12		17	422	145	-	950
dont droits d'usage des contrats de location	310		827		85	685	177	-	2 084
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(32 693)</b>		<b>447</b>		<b>676</b>	<b>3 334</b>	<b>8 971</b>	-	<b>(19 266)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les branches énergie et construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 1.2 Informations sectorielles Concessions

1<sup>er</sup> semestre 2022

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 816</b>	<b>1 126</b>	<b>219</b>	<b>4 161</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	245	31	5	281
Chiffre d'affaires total	3 061	1 158	224	4 442
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 482</b>	<b>380</b>	<b>37</b>	<b>1 899</b>
% du chiffre d'affaires (*)	52,6 %	33,8 %	16,9 %	45,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 475</b>	<b>363</b>	<b>39</b>	<b>1 877</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 475</b>	<b>380</b>	<b>75</b>	<b>1 930</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 114</b>	<b>632</b>	<b>96</b>	<b>2 842</b>
% du chiffre d'affaires (*)	75,1 %	56,1 %	43,9 %	68,3 %
Dotations aux amortissements	653	233	46	932
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13)	(41)	(4)	(57)
Remboursement des dettes de location (**)	(4)	(12)	(3)	(19)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 561</b>	<b>330</b>	<b>112</b>	<b>2 003</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(288)	(65)	1	(352)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 273</b>	<b>265</b>	<b>113</b>	<b>1 651</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2022</b>	<b>19 487</b>	<b>16 370</b>	<b>3 018</b>	<b>38 875</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	15	169	185	369
<i>dont droits d'usage des contrats de location</i>	13	262	23	297
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(17 088)</b>	<b>(11 251)</b>	<b>(4 021)</b>	<b>(32 360)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Comptes consolidés semestriels résumés

### 1<sup>er</sup> semestre 2021

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 393</b>	<b>371</b>	<b>136</b>	<b>2 900</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	285	35	6	326
Chiffre d'affaires total	2 677	407	142	3 226
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 180</b>	<b>(251)</b>	<b>15</b>	<b>944</b>
% du chiffre d'affaires (*)	49,3 %	(67,6 %)	11,0 %	32,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 176</b>	<b>(293)</b>	<b>(1)</b>	<b>883</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 176</b>	<b>(293)</b>	<b>(1)</b>	<b>883</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 805</b>	<b>(3)</b>	<b>77</b>	<b>1 879</b>
% du chiffre d'affaires (*)	75,4 %	(0,9 %)	56,9 %	64,8 %
Dotations aux amortissements	645	210	43	898
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13)	(22)	(8)	(43)
Remboursement des dettes de location (**)	(4)	(12)	(6)	(21)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 384</b>	<b>(219)</b>	<b>90</b>	<b>1 255</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(361)	(67)	2	(426)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 023</b>	<b>(286)</b>	<b>92</b>	<b>830</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2021</b>	<b>20 112</b>	<b>16 126</b>	<b>2 664</b>	<b>38 902</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	216	183	413
<i>dont droits d'usage des contrats de location</i>	11	265	27	303
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(18 037)</b>	<b>(11 515)</b>	<b>(3 913)</b>	<b>(33 465)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Exercice 2021

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>5 550</b>	<b>1 188</b>	<b>309</b>	<b>7 046</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	569	100	11	680
Chiffre d'affaires total	6 119	1 288	320	7 727
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 841</b>	<b>(206)</b>	<b>48</b>	<b>2 683</b>
% du chiffre d'affaires (*)	51,2 %	(17,3 %)	15,5 %	38,1 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 828</b>	<b>(265)</b>	<b>21</b>	<b>2 583</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 829</b>	<b>(265)</b>	<b>22</b>	<b>2 586</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>4 116</b>	<b>385</b>	<b>175</b>	<b>4 676</b>
% du chiffre d'affaires (*)	74,2 %	32,4 %	56,7 %	66,4 %
Dotations aux amortissements	1 299	444	87	1 829
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(23)	(43)	(9)	(75)
Remboursement des dettes de location (**)	(7)	(21)	(9)	(38)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>3 274</b>	<b>(25)</b>	<b>253</b>	<b>3 501</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(677)	(163)	(1)	(841)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>2 597</b>	<b>(188)</b>	<b>252</b>	<b>2 660</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 31/12/2021</b>	<b>19 676</b>	<b>16 388</b>	<b>2 520</b>	<b>38 584</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	193	146	353
<i>dont droits d'usage pour les contrats de location</i>	12	274	24	310
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(18 008)</b>	<b>(11 723)</b>	<b>(2 962)</b>	<b>(32 693)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	%	1 <sup>er</sup> semestre 2021	%	Exercice 2021	%
<b>France</b>	<b>13 466</b>	<b>47,2 %</b>	<b>12 365</b>	<b>54,7 %</b>	<b>26 319</b>	<b>53,3 %</b>
Royaume-Uni	2 409	8,4 %	1 506	6,7 %	3 405	6,9 %
Allemagne	1 718	6,0 %	1 466	6,5 %	3 459	7,0 %
Espagne	1 473	5,2 %	207	0,9 %	488	1,0 %
Europe centrale et orientale (*)	1 034	3,6 %	946	4,2 %	2 304	4,7 %
Portugal	550	1,9 %	197	0,9 %	589	1,2 %
Autres pays d'Europe	1 861	6,5 %	1 739	7,7 %	3 658	7,4 %
<b>Europe hors France</b>	<b>9 046</b>	<b>31,7 %</b>	<b>6 060</b>	<b>26,8 %</b>	<b>13 903</b>	<b>28,1 %</b>
<b>Europe (**)</b>	<b>22 512</b>	<b>78,9 %</b>	<b>18 426</b>	<b>81,5 %</b>	<b>40 221</b>	<b>81,4 %</b>
dont Union européenne	19 560	68,6 %	16 417	72,6 %	35 705	72,3 %
<b>Amérique du Nord</b>	<b>2 026</b>	<b>7,1 %</b>	<b>1 616</b>	<b>7,1 %</b>	<b>3 914</b>	<b>7,9 %</b>
dont États-Unis	1 284	4,5 %	996	4,4 %	2 319	4,7 %
dont Canada	742	2,6 %	620	2,7 %	1 596	3,2 %
Amérique centrale et du Sud	1 602	5,6 %	641	2,8 %	1 204	2,4 %
Afrique	763	2,7 %	720	3,2 %	1 560	3,2 %
Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 614	5,7 %	1 205	5,3 %	2 496	5,1 %
<b>International hors Europe</b>	<b>6 005</b>	<b>21,1 %</b>	<b>4 182</b>	<b>18,5 %</b>	<b>9 175</b>	<b>18,6 %</b>
<b>International hors France</b>	<b>15 050</b>	<b>52,8 %</b>	<b>10 242</b>	<b>45,3 %</b>	<b>23 078</b>	<b>46,7 %</b>
<b>Total (***)</b>	<b>28 517</b>	<b>100,0 %</b>	<b>22 607</b>	<b>100,0 %</b>	<b>49 396</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(\*\*) Dont zone euro : 18 196 millions d'euros au premier semestre 2022 (63,8 % du chiffre d'affaires total), 15 191 millions d'euros au premier semestre 2021 (67,2 % du chiffre d'affaires total) et 32 926 millions d'euros pour l'exercice 2021 (66,7 % du chiffre d'affaires total).

(\*\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'établit à 13 466 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 8,9 % par rapport au premier semestre 2021.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 15 050 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 46,9 % par rapport au premier semestre 2021, intégrant l'impact de l'acquisition de Cobra IS. Le nouveau pôle contribue à hauteur de 25,9 % à la croissance du chiffre d'affaires réalisé à l'international (+ 23,2 % en Europe hors France ; + 29,7 % à l'international hors Europe).

La part de l'international représente désormais 52,8 % du total (45,3 % au premier semestre 2021 et 46,7 % en 2021).

## 3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

### 3.1 Indicateurs du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>949</b>	<b>1 655</b>	<b>7 806</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(546)	(543)	(1 077)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(310)	(302)	(631)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>93</b>	<b>811</b>	<b>6 098</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(374)	(430)	(815)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>(281)</b>	<b>381</b>	<b>5 282</b>
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(323)	(148)	(5 258) (*)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	6	4	9
Incidence nette des variations de périmètre y compris reprise des dettes nettes	(176)	7	688 (*)
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>(492)</b>	<b>(138)</b>	<b>(4 561)</b>
Autres	(255)	(33)	(82)
<b>Investissements financiers nets totaux</b>	<b>(748)</b>	<b>(170)</b>	<b>(4 643)</b>

(\*) Incluant le prix d'acquisition des activités énergie d'ACS (Cobra IS) pour 4 902 millions d'euros et leur excédent financier net au 31 décembre 2021 de 676 millions d'euros.

## 3.2 Capitaux engagés

(en millions d'euros)	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>Capitaux engagés - actifs</b>		<b>88 872</b>	<b>76 448</b>	<b>83 838</b>
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	25 437	25 466	25 329
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(2 914)	(2 965)	(2 961)
Goodwill brut	9	17 075	12 050	16 761
Autres immobilisations incorporelles	15.1	7 473	7 202	7 586
Immobilisations corporelles	15.2	10 335	9 965	10 303
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 001	953	950
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 886	2 283	2 450
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(5)	(4)	(4)
Stocks et travaux en cours	16	1 719	1 604	1 591
Clients et autres débiteurs	16	18 540	13 934	15 559
Autres actifs courants	16	6 992	5 684	6 036
Actifs d'impôt exigible		332	276	238
<b>Capitaux engagés - passifs</b>		<b>(35 999)</b>	<b>(29 444)</b>	<b>(35 046)</b>
Provisions courantes	16	(5 770)	(5 061)	(5 923)
Fournisseurs	16	(12 590)	(9 579)	(12 027)
Autres passifs courants	16	(17 266)	(14 531)	(16 736)
Passifs d'impôt exigible		(372)	(272)	(360)
<b>Total capitaux engagés</b>		<b>52 873</b>	<b>47 004</b>	<b>48 792<sup>(*)</sup></b>

(\*) Dont Cobra IS : 3 990 millions d'euros incluant un goodwill estimé de 4 529 millions d'euros.

## D. Principales composantes du compte de résultat

### 4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>28 517</b>	<b>22 607</b>	<b>49 396</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	263	272	586
Chiffre d'affaires total	28 779	22 879	49 982
Produits des activités annexes (**)	94	115	248
Achats consommés	(6 809)	(4 876)	(10 672)
Services extérieurs	(3 477)	(2 707)	(5 533)
Personnel intérimaire	(658)	(643)	(1 373)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(5 699)	(4 798)	(10 424)
Impôts et taxes	(521)	(469)	(1 105)
Charges de personnel	(7 264)	(6 151)	(12 488)
Autres produits et charges opérationnels	79	21	67
Dotations aux amortissements	(1 701)	(1 558)	(3 219)
Dotations nettes aux provisions	67	(214)	(760)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(25 984)</b>	<b>(21 396)</b>	<b>(45 507)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 890</b>	<b>1 598</b>	<b>4 723</b>
% du chiffre d'affaires (*)	10,1 %	7,1 %	9,6 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(138)	(115)	(288)
Résultat des sociétés mises en équivalence	34	(17)	12
Autres éléments opérationnels courants	(9)	1	17
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 777</b>	<b>1 467</b>	<b>4 464</b>
Pertes de valeur des goodwill	-	(1)	(19)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	54	1	(7)
Autres éléments opérationnels non courants	-	-	-
<i>Total éléments opérationnels non courants</i>	<i>54</i>	<i>-</i>	<i>(26)</i>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 831</b>	<b>1 467</b>	<b>4 438</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), certains éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (essentiellement des plans d'épargne Groupe et d'actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances d'actionnaires accordés par le Groupe à certaines filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées). Le résultat opérationnel courant représente la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants, ceux-ci comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2022 sont composés des effets de périmètre pour 54 millions d'euros traduisant essentiellement l'impact des opérations de prise de contrôle de SCDI et TollPlus Inc par VINCI Highways – cf. note A.2. Évolution du périmètre de consolidation, ainsi que la cession de l'aéroport de Stockholm-Skavsta en Suède.

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2021 n'étaient pas significatifs.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Au premier semestre 2022, le coût de l'endettement financier net s'élève à 265 millions d'euros, en baisse de 54 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021 (319 millions d'euros).

Les opérations de refinancement effectuées en 2021 à des conditions plus favorables que celles des dettes remboursées, ainsi que l'amélioration des rendements de la trésorerie, ont conduit à une diminution du coût de l'endettement financier.

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
Passifs financiers évalués au coût amorti	(373)	(361)	(724)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	35	(2)	1
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	68	72	140
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	4	(29)	(75)
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(265)</b>	<b>(319)</b>	<b>(658)</b>

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
Coûts d'actualisation	43	(14)	(30)
Coûts d'emprunts immobilisés	11	22	47
Charges financières relatives aux contrats de location	(23)	(21)	(43)
Résultat de change et autres variations de juste valeur	93	31	66
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>124</b>	<b>17</b>	<b>40</b>

L'évolution de la courbe des taux d'actualisation a conduit à constater un produit de 57 millions d'euros au premier semestre 2022 au titre des provisions pour obligations de maintien en l'état du domaine concédé, contre une charge de 1 million d'euros au premier semestre 2021. Les charges d'actualisation portent également sur les provisions pour engagements de retraite (charge de 7 millions d'euros aux premiers semestres 2022 et 2021), et sur les redevances fixes à plus d'un an dues aux concédants par les aéroports de Salvador au Brésil et de Belgrade en Serbie pour 7 millions d'euros (6 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement VINCI Autoroutes, les aéroports de Belgrade en Serbie et de Londres Gatwick au Royaume-Uni.

Les autres variations de juste valeur s'élèvent à 59 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 28 millions d'euros au 30 juin 2021) et concernent principalement la participation dans le Groupe ADP.

## 7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 760 millions d'euros (798 millions d'euros au premier semestre 2021, qui intégrait l'impact négatif de la réévaluation des impôts différés pour 386 millions d'euros consécutifs à la hausse du taux d'impôts de 19 % à 25 % prévue en Grande-Bretagne à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023).

Au premier semestre 2022, hors éléments non récurrents :

- en France, le taux effectif d'impôt ressort à 27,1 % ;
- à l'international, le taux effectif d'impôt ressort à 34,1 %.

## 8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

## Comptes consolidés semestriels résumés

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions existantes est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif de tous les instruments de capitaux propres émis par la société, en particulier les plans d'épargne Groupe et les actions de performance non définitivement distribuées. La dilution est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de l'exercice sont exclus du calcul du résultat net par action dilué.

Par ailleurs, pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé (le cas échéant) des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Le tableau ci-dessous indique le passage du résultat net par action avant dilution au résultat net dilué par action :

		1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2021
<b>Résultat net</b> (en millions d'euros)	I	1 900	682	2 597
<b>Total actions</b>		<b>593 750 933</b>	<b>592 432 337</b>	<b>594 984 755</b>
Actions autodétenues		(29 538 833)	(25 656 387)	(25 474 453)
<b>Avant dilution</b>	II	<b>564 212 100</b>	<b>566 775 950</b>	<b>569 510 302</b>
Plans d'épargne Groupe		196 039	772 387	504 297
Actions de performance		4 589 671	4 454 536	5 835 884
<b>Après dilution</b>	III	<b>568 997 810</b>	<b>572 002 873</b>	<b>575 850 483</b>
<b>Résultat par action non dilué</b> (en euros)	I / II	<b>3,37</b>	<b>1,20</b>	<b>4,56</b>
<b>Résultat par action dilué</b> (en euros)	I / III	<b>3,34</b>	<b>1,19</b>	<b>4,51</b>

## E. Données relatives aux participations du Groupe

### 9. Goodwill

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », une entité doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur.

Les valeurs recouvrables sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Dans ce cadre, VINCI Airports a vérifié que les business plans établis à l'occasion de la clôture annuelle 2021 sur la base des hypothèses du management en adéquation avec les prévisions macroéconomiques, n'étaient pas significativement remis en cause, voire présentaient des tendances plus favorables. À l'issue de ces analyses, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Les méthodologies appliquées par le Groupe ainsi que des informations complémentaires sont décrites en note E.9 Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2021, présentée dans le document d'enregistrement universel 2021.

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>16 472</b>	<b>11 619</b>
Goodwill constatés au cours de la période	181	4 613 <sup>(*)</sup>
Pertes de valeur	-	(19)
Sorties de périmètre	(4)	(1)
Écarts de conversion	112	241
Autres mouvements	11	19
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>16 773</b>	<b>16 472</b>

(\*) Incluant le goodwill provisoire suite à l'acquisition de Cobra IS (voir note A.2 : Évolution du périmètre de consolidation).

Les goodwill constatés au cours de la période concernent principalement les acquisitions réalisées par VINCI Energies et VINCI Concessions.

Les principaux goodwill au 30 juin 2022 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
Cobra IS <sup>(*)</sup>	4 529	-	4 529	4 529
VINCI Airports	2 641	-	2 641	2 649
VINCI Energies France	2 503	-	2 503	2 490
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Energies Allemagne	823	-	823	807
VINCI Energies Amérique du Nord	759	(94)	665	610
VINCI Energies Benelux	450	-	450	439
VINCI Highways	346	-	346	210
VINCI Energies Scandinavie	341	-	341	349
Eurovia USA	232	-	232	213
Autres	2 516	(209)	2 308	2 242
<b>Total</b>	<b>17 075</b>	<b>(302)</b>	<b>16 773</b>	<b>16 472</b>

(\*) Estimation provisoire (voir note A.2 : Évolution du périmètre de consolidation).

## 10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

### 10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2022			31/12/2021		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Valeur des titres en début de période</b>	<b>438</b>	<b>512</b>	<b>950</b>	<b>428</b>	<b>608</b>	<b>1 035</b>
dont concessions	32	321	353	31	420	451
dont VINCI Energies	6	6	12	10	8	18
dont Cobra IS	5	13	17	-	-	-
dont VINCI Construction	393	92	485	384	86	470
dont VINCI Immobilier	2	80	82	2	95	96
Augmentation / Réduction de capital des sociétés mises en équivalence	10	3	12	-	(4)	(4)
Part du Groupe dans les résultats de la période	32	2	34	28	(16)	12
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	15	219	234	3	112	114
Dividendes distribués	(1)	(47)	(48)	(17)	(94)	(112)
Variations de périmètre et autres	9	25	34	4	(40)	(36)
Reclassements (*)	(14)	(202)	(215)	(6)	(54)	(60)
<b>Valeur des titres en fin de période</b>	<b>489</b>	<b>512</b>	<b>1 001</b>	<b>438</b>	<b>512</b>	<b>950</b>
dont concessions	58	311	369	32	321	353
dont VINCI Energies	7	4	11	6	6	12
dont Cobra IS	10	13	22	5	13	17
dont VINCI Construction	412	98	510	393	92	485
dont VINCI Immobilier	2	85	88	2	80	82

(\*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.

Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note B.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2022, les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence comprennent celle détenue par VINCI Airports dans Kansai Airports (139 millions d'euros) et celles détenues par VINCI Construction dans CFE et DEME Group (270 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel l'impact des opérations de couverture de taux d'intérêt sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

### 10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022			1 <sup>er</sup> semestre 2021			Exercice 2021		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Résultat net</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>10</b>	<b>(27)</b>	<b>(17)</b>	<b>28</b>	<b>(16)</b>	<b>12</b>
dont concessions	19	(23)	(4)	-	(55)	(55)	1	(94)	(93)
dont VINCI Energies	1	1	2	2	1	3	4	4	8
dont Cobra IS	5	1	5	-	-	-	-	-	-
dont VINCI Construction	7	12	19	9	15	24	23	24	47
dont VINCI Immobilier	1	11	11	-	12	12	-	50	50
Autres éléments du résultat global	15	219	234	(1)	62	61	3	112	114
dont concessions	3	221	225	3	62	65	7	112	119
dont VINCI Construction	12	(3)	9	(4)	(1)	(4)	(4)	-	(4)
<b>Résultat global</b>	<b>48</b>	<b>220</b>	<b>268</b>	<b>10</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>96</b>	<b>126</b>
dont concessions	23	199	221	3	8	10	8	18	26
dont VINCI Energies	1	1	2	2	1	3	4	4	8
dont Cobra IS	5	1	5	-	-	-	-	-	-
dont VINCI Construction	18	9	28	6	14	20	19	24	43
dont VINCI Immobilier	1	11	11	-	12	12	-	50	50

## 11. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 530	1 161
Instruments de capitaux propres	1 178	1 078
Créances financières (PPP) <sup>(*)</sup>	177	210
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>2 886</b>	<b>2 450</b>

(\*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

### Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, telles que les avances d'actionnaires aux entités gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 745 millions d'euros (730 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2021
<b>Début de période</b>	<b>1 161</b>	<b>1 034</b>
Acquisitions de la période	340	142
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	56
Perdes de valeur	(4)	(6)
Sorties de la période	(62)	(71)
Autres mouvements et écarts de conversion	95	6
<b>Fin de période</b>	<b>1 530</b>	<b>1 161</b>

Les acquisitions de la période concernent principalement des investissements réalisés par Cobra IS pour 261 millions d'euros.

### Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement, depuis le 15 décembre 2020, la participation de VINCI dans le Groupe ADP, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, ainsi que d'autres titres de participation de filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

## F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures

### 12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions (*)	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 01/01/2021</b>	<b>34 375</b>	<b>5 463</b>	<b>2 136</b>	<b>41 974</b>
Acquisitions de la période (**)	599	121	33	753
Sorties de la période	(2)	(1)	(5)	(8)
Écarts de conversion	-	95	(39)	55
Effets de périmètre et autres mouvements	14	117	54	184
	<b>34 986</b>	<b>5 794</b>	<b>2 179</b>	<b>42 959</b>
Subventions reçues	(21)	-	(25)	(47)
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>34 964</b>	<b>5 794</b>	<b>2 153</b>	<b>42 912</b>
Acquisitions de la période (**)	247	54	34	335
Sorties de la période	(1)	-	-	(1)
Écarts de conversion	-	174	215	389
Effets de périmètre et autres mouvements	(9)	(2)	33	22
	<b>35 201</b>	<b>6 020</b>	<b>2 436</b>	<b>43 657</b>
Subventions reçues	(8)	-	(5)	(13)
<b>Au 30/06/2022</b>	<b>35 193</b>	<b>6 020</b>	<b>2 430</b>	<b>43 644</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 01/01/2021</b>	<b>(14 797)</b>	<b>(898)</b>	<b>(393)</b>	<b>(16 088)</b>
Amortissements de la période	(1 167)	(116)	(66)	(1 348)
Pertes de valeur	-	(68)	-	(68)
Sorties de la période	-	1	5	6
Écarts de conversion	-	(32)	4	(28)
Autres mouvements	(16)	(46)	(19)	(81)
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>(15 979)</b>	<b>(1 135)</b>	<b>(469)</b>	<b>(17 583)</b>
Amortissements de la période	(590)	(73)	(39)	(702)
Pertes de valeur	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	2	-	2
Sorties de la période	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	(47)	(27)	(74)
Autres mouvements	(9)	(7)	167	151
<b>Au 30/06/2022</b>	<b>(16 578)</b>	<b>(1 260)</b>	<b>(368)</b>	<b>(18 206)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 01/01/2021</b>	<b>19 578</b>	<b>4 564</b>	<b>1 744</b>	<b>25 886</b>
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>18 985</b>	<b>4 659</b>	<b>1 684</b>	<b>25 329</b>
<b>Au 30/06/2022</b>	<b>18 615</b>	<b>4 760</b>	<b>2 062</b>	<b>25 437</b>

(\*) Incluant les concessions de Cobra IS.

(\*\*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions de la période s'élèvent à 335 millions d'euros (358 millions d'euros au premier semestre 2021).

Elles comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour 143 millions d'euros, par Cofiroute pour 91 millions d'euros par Arcos pour 2 millions d'euros et par VINCI Airports pour un montant de 50 millions d'euros (respectivement 141, 93, 37 et 38 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les investissements de Cobra IS au premier semestre 2022 se sont élevés à 29 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 1 426 millions d'euros au 30 juin 2022 (1 307 millions d'euros au 31 décembre 2021). Elles concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 1 045 millions d'euros (dont Cofiroute 453 millions d'euros, ASF 402 millions d'euros, et Escota 187 millions d'euros) et de VINCI Airports pour 372 millions d'euros.

De même, au 31 décembre 2021, elles concernaient essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 959 millions d'euros (dont ASF 388 millions d'euros, Cofiroute 371 millions d'euros, Escota 169 millions d'euros) et VINCI Airports pour 343 millions d'euros.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2021.

## 13. Crédances financières PPP (sociétés contrôlées)

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2021
<b>Début de période</b>	<b>210</b>	<b>252</b>
Acquisitions de la période	5	15
Remboursements	(37)	(49)
Autres mouvements et écarts de conversion	-	(8)
<b>Fin de période</b>	<b>177</b>	<b>210</b>

## 14. Engagements hors bilan des concessions

### 14.1 Sociétés contrôlées par le Groupe

#### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Groupe ASF	981	690
Cofiroute	373	467
Cobra IS	298	105
Aéroport de Belgrade (Serbie)	130	184
ANA Group (Portugal)	87	106
ADL - Aéroports de Lyon	68	20
Aéroport de Londres Gatwick (Royaume-Uni)	52	64
Lima Expresa (Pérou)	34	80
Autres	16	122
<b>Total</b>	<b>2 040</b>	<b>1 837</b>

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de concession, des contrats de plan pluriannuels, du plan de relance autoroutier 2015 et du plan d'investissements autoroutiers approuvé en 2018.

L'augmentation des engagements du pôle VINCI Autoroutes est due principalement à l'engagement d'investissement pris par les Autoroutes du Sud de la France sur le contournement ouest de Montpellier. Au total, les engagements d'investissements de VINCI Autoroutes s'élèvent à 1 354 millions d'euros au 30 juin 2022 (1 157 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintien en l'état des infrastructures concédées, qui font l'objet de provisions spécifiques déterminées en fonction des plans d'entretien (voir note G.16 Analyse des provisions courantes).

### Sûretés rattachées au financement

Des sûretés réelles (nantissemens de titres, hypothèques sur terrains et constructions) sont généralement octroyées en garantie des financements mis en place dans les filiales. Elles s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Date de départ	Date de fin	30/06/2022
Aéroport de Londres Gatwick	2011	2049	2 574
Arcour	2008	2047	584
Arcos	2018	2045	360
Aerodom	2017	2029	358
Lima Expresa (Pérou)	2016	2037	284
ADL - Aéroports de Lyon	2016	2033	229
Aéroport de Belgrade	2018	2035	218
Gefyra	1997	2029	133
Caraibus (Martinique)	2015	2035	56
Autres sociétés concessionnaires			115

D'autres sûretés liées aux financements des projets concessionnaires sont accordées pour 261 millions d'euros, dont une garantie corporate donnée par VINCI Concessions pour le compte des Aéroports d'Amazonie de 118 millions d'euros.

## 14.2 Sociétés mises en équivalence

### Obligations contractuelles d'investissement

Au 30 juin 2022, les engagements d'investissement pris par ces sociétés s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 1 036 millions d'euros (1 362 millions d'euros au 31 décembre 2021). Ils concernent notamment l'autoroute Via 40 Express entre les villes de Bogotá et Girardot en Colombie (151 millions d'euros), Via Muhlhausen - route fédérale B247 en Allemagne (111 millions d'euros) et Via Salis - autoroute D4 en République tchèque traversant la Bohême (93 millions d'euros). L'avancement des travaux sur ces infrastructures a conduit à une diminution de 326 millions d'euros de ces engagements.

### Sûretés rattachées au financement

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence. La quote-part des titres nantis au 30 juin 2022, en valeur nette comptable, s'élève à 37 millions d'euros sans variation significative par rapport au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, des garanties corporate ont été octroyées pour 172 millions d'euros, dont celles données par Cobra IS aux banques finançant quatre projets de lignes à haute tension au Brésil pour 130 millions d'euros.

### Engagements de mise de fonds

Le Groupe s'est engagé à effectuer des mises de fonds (capital et/ou prêts subordonnés) dans des sociétés mises en équivalence. Au 30 juin 2022, ces engagements s'élèvent à 44 millions d'euros (55 millions d'euros au 31 décembre 2021). Ils concernent principalement le projet autoroutier D4 en République tchèque pour 27 millions d'euros et la route fédérale B247 en Allemagne pour 11 millions d'euros.

## G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

#### 15.1 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Brevets et licences	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute</b>				
Au 31/12/2021	256	704	7 400	8 359
Au 30/06/2022	254	605	7 327	8 186
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
Au 31/12/2021	(50)	(530)	(194)	(773)
Au 30/06/2022	(48)	(435)	(229)	(712)
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>206</b>	<b>174</b>	<b>7 206</b>	<b>7 586</b>
<b>Au 30/06/2022</b>	<b>206</b>	<b>169</b>	<b>7 098</b>	<b>7 473</b>

Au 30 juin 2022, la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 7 473 millions d'euros (7 586 millions d'euros au 31 décembre 2021). Leur variation résulte essentiellement de l'évolution de taux de conversion de la livre sterling constatée depuis le 31 décembre 2021. Elles comprennent le droit d'exploitation de l'aéroport de Londres Gatwick pour 6 444 millions d'euros au 30 juin 2022. Ce droit d'exploitation étant assimilé à une licence perpétuelle, il ne donne pas lieu à amortissement conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La revue des hypothèses retenues au 31 décembre 2021 (trafic, taux d'actualisation, contexte économique, ...) n'ayant pas montré d'indice de perte de valeur, le Groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2022.

#### 15.2 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Droits d'usage des contrats de location			Total
					Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Biens immobiliers	Biens mobiliers	
<b>Valeur brute</b>								
Au 31/12/2021	4 630	1 398	3 939	10 269	25	1 997	1 674	23 933
Au 30/06/2022	4 942	1 495	3 935	10 536	27	2 069	1 702	24 706
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
Au 31/12/2021	(3 580)	(402)	(1 179)	(6 857)	(13)	(805)	(794)	(13 629)
Au 30/06/2022	(3 829)	(410)	(1 254)	(7 202)	(14)	(810)	(852)	(14 371)
<b>Valeur nette</b>								
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>1 050</b>	<b>997</b>	<b>2 760</b>	<b>3 412</b>	<b>12</b>	<b>1 192</b>	<b>880</b>	<b>10 303</b>
<b>Au 30/06/2022</b>	<b>1 113</b>	<b>1 085</b>	<b>2 681</b>	<b>3 334</b>	<b>13</b>	<b>1 259</b>	<b>851</b>	<b>10 335</b>

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 709 millions d'euros au 30 juin 2022 (753 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Au 30 juin 2022, les droits d'usage des contrats de location représentent un montant total de 2 122 millions d'euros (2 084 millions d'euros au 31 décembre 2021).

## 16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

### 16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2022	30/06/2021 (*)	31/12/2021	Variations 30/06/2022 - 31/12/2021		
				Variations du BFR liées à l'activité	Variations de périmètre	Autres variations (**)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 719	1 604	1 591	103	11	14
Clients et autres débiteurs	18 540	13 934	15 559	2 300	81	601
Autres actifs courants	6 992	5 684	6 036	843	(2)	115
- Actifs hors exploitation	(22)	(20)	(22)	1	-	(1)
<b>Stocks et créances d'exploitation</b>	<b>I</b>	<b>27 229</b>	<b>21 202</b>	<b>23 164</b>	<b>3 246</b>	<b>89</b>
Fournisseurs	(12 590)	(9 579)	(12 027)	(313)	(10)	(240)
Autres passifs courants	(17 266)	(14 531)	(16 736)	(287)	(11)	(232)
- Passifs hors exploitation	381	368	450	(93)	1	23
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation</b>	<b>II</b>	<b>(29 475)</b>	<b>(23 742)</b>	<b>(28 313)</b>	<b>(693)</b>	<b>(19)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)</b>	<b>I+II</b>	<b>(2 247)</b>	<b>(2 541)</b>	<b>(5 149)</b>	<b>2 553</b>	<b>70</b>
						<b>279</b>
<b>Provisions courantes</b>		<b>(5 770)</b>	<b>(5 061)</b>	<b>(5 923)</b>	<b>28</b>	<b>(21)</b>
dans part à moins d'un an des provisions non courantes		(108)	(148)	(188)	81	-
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>		<b>(8 017)</b>	<b>(7 602)</b>	<b>(11 071)</b>	<b>2 581</b>	<b>49</b>
						<b>424</b>

(\*) Avant intégration de Cobra IS.

(\*\*) Correspondant principalement aux écarts de conversion.

### 16.2 Analyse des provisions courantes

Au premier semestre 2022 et en 2021, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture	
								(15)	(52)
<b>01/01/2021</b>	<b>4 741</b>	<b>1 912</b>	<b>(1 346)</b>	<b>(247)</b>	<b>(20)</b>	<b>(15)</b>	<b>(52)</b>	<b>4 973</b>	
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	987	164	(111)	(18)	1	-	1		1 024
Service après-vente	401	145	(117)	(12)	19	-	5		442
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 558	1 010	(750)	(46)	7	-	22		1 800
Litiges	553	279	(124)	(31)	1	-	-		678
Restructurations	58	13	(28)	(11)	(5)	-	-		27
Autres risques courants	1 235	645	(339)	(78)	287 (*)	-	14		1 763
Reclassement part à moins d'un an	182	-	-	-	19	(14)	1		188
<b>31/12/2021</b>	<b>4 973</b>	<b>2 256</b>	<b>(1 469)</b>	<b>(196)</b>	<b>329</b>	<b>(14)</b>	<b>44</b>	<b>5 923</b>	
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	1 024	63	(62)	(7)	-	-	5		1 023
Service après-vente	442	37	(29)	(2)	3	-	-		452
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 800	680	(677)	(38)	7	-	12		1 784
Litiges	678	58	(88)	(6)	2	-	2		647
Restructurations	27	2	(9)	(1)	-	-	-		19
Autres risques courants	1 763	143	(129)	(21)	(41)	-	22		1 737
Reclassement part à moins d'un an	188	-	-	-	-	(81)	-		108
<b>30/06/2022</b>	<b>5 923</b>	<b>983</b>	<b>(993)</b>	<b>(75)</b>	<b>(28)</b>	<b>(81)</b>	<b>41</b>	<b>5 770</b>	

(\*) Dont acquisition de Cobra IS : 277 millions d'euros.

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation, concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées, en particulier, à couvrir les dépenses à effectuer :

- par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Au 30 juin 2022, elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 502 millions d'euros (501 millions d'euros au 31 décembre 2021) et Cofiroute pour 262 millions d'euros (270 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- par les sociétés concessionnaires de plateformes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 226 millions d'euros (224 millions d'euros au 31 décembre 2021) dont 114 millions d'euros pour le groupe ANA (113 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les provisions pour autres risques courants sont majoritairement constituées de provisions ayant une valeur unitaire inférieure à 2 millions d'euros. Elles comprennent les provisions relatives aux remises en état des sites et de repliement de chantiers pour 210 millions d'euros (216 millions d'euros au 31 décembre 2021).

## 17. Provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2022 et de l'exercice 2021, les provisions non courantes (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2021</b>	<b>1 341</b>	90	(58)	(16)	(228)	15	(5)	<b>1 140</b>
Risques financiers	1 019	50	(4)	(1)	(132)	-	-	933
Autres risques	303	144	(66)	(5)	15	-	1	393
Reclassement part à moins d'un an	(182)	-	-	-	(19)	14	(1)	(188)
<b>31/12/2021</b>	<b>1 140</b>	<b>194</b>	<b>(69)</b>	<b>(6)</b>	<b>(137)</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>1 137</b>
Risques financiers	933	44	(4)	-	(220)	-	-	753
Autres risques	393	23	(63)	(1)	10	-	3	365
Reclassement part à moins d'un an	(188)	-	-	-	-	81	-	(108)
<b>30/06/2022</b>	<b>1 137</b>	<b>68</b>	<b>(68)</b>	<b>(1)</b>	<b>(209)</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>1 010</b>

### Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

### Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.29 Note sur les litiges.

## 18. Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2022, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 2 145 millions d'euros, dont 1 614 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 531 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée (une augmentation de 47 millions d'euros) se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location : + 318 millions d'euros ;
- remboursements des dettes de location : - 287 millions d'euros ;
- autres variations : + 16 millions d'euros, essentiellement dus aux écarts de conversion.

## 19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

### 19.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Obligations d'achat et d'investissement <sup>(*)</sup>	1 219	1 291
Obligations rattachées à l'exploitation des carrières	99	112

(\*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2021)

Les autres obligations d'achat et d'investissement, hors celles rattachées aux contrats de concession, concernent principalement les projets photovoltaïques de Cobra IS au Brésil et en Espagne pour 566 millions d'euros et, dans une moindre mesure, les engagements de VINCI Energies, VINCI Construction et VINCI Immobilier.

VINCI Concessions s'est engagé à investir, à travers sa filiale VINCI Concessions Ventures, dans le fonds Clean H2 Infra Fund consacré aux infrastructures d'hydrogène décarboné.

Les obligations rattachées à l'exploitation des carrières regroupent les droits de fortage et contrats de location de carrières chez VINCI Construction.

### 19.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Autres engagements donnés	1 225	1 325
Autres engagements reçus	251	310

Ces montants comprennent notamment diverses cautions de nature fiscale et sociale et des sûretés personnelles octroyées en garantie de bonne exécution des travaux des sociétés concessionnaires.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Pour rappel, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non comptabilisés dans le bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.14 Engagements hors bilan des concessions ;
- en note J.26 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction et de service sont détaillés en note G.16.3 du document d'enregistrement universel 2021.

## H. Capitaux propres

### 20. Informations relatives aux capitaux propres

#### Politique de gestion du capital

VINCI dispose d'un programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 8 avril 2021 et d'un programme approuvé lors de l'assemblée générale du 12 avril 2022, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 4 milliards d'euros au cours maximum de 140 euros. Au cours du premier semestre, VINCI a acquis 9 817 131 actions à un prix moyen de 91,68 euros par action pour un montant total de 900 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.20.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2022, plus de 42 % des salariés du Groupe (85 % en France) sont actionnaires de VINCI, au travers des dispositifs d'actionnariat salariés collectifs. Ces fonds détenant 10,18 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier portant sur les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

#### 20.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2022 est composé de 596 771 924 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

#### Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>592 362 376</b>	<b>588 519 218</b>
Augmentations de capital	4 409 548	9 843 158
Annulation d'actions autodétenues	-	(6 000 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>596 771 924</b>	<b>592 362 376</b>
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	596 771 924	592 362 376
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	32 289 487	24 781 783
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>17 080 126</i>	<i>19 389 553</i>

#### 20.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>24 781 783</b>	<b>26 457 495</b>
Rachats d'actions de la période	9 817 131	6 714 354
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2019)	(1 821 638)	(1 615)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2020)	(985)	(1 570)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2021)	(300)	(875)
Livraison d'actions dans le cadre de Castor International	(486 504)	(460 298)
Annulation d'actions autodétenues	-	(6 000 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>32 289 487</b>	<b>24 781 783</b>

Au 30 juin 2022, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 32 289 487 actions, pour un montant de 2 681 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

17 080 126 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié et 15 209 361 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, cédées ou annulées.

## 20.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2022			31/12/2021			
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	
<b>Coûts de couverture</b>							
Réserve à l'ouverture	(43)	-	(43)	(28)	-	(28)	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	(37)	-	(37)	(43)	-	(43)
<b>Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net</b>							
Réserve à l'ouverture	(879)	1	(878)	(906)	-	(906)	
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	334	-	334	163	-	163	
Autres variations de juste valeur de la période	252	1	253	(235)	1	(234)	
Éléments de juste valeur constatés en résultat	46	-	46	97	-	97	
Variations de périmètre et divers	-	-	-	2	-	2	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(246)	1	(245)	(879)	1	(878)
dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence		(209)	-	(209)	(543)	-	(543)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(283)	1	(281)	(922)	1	(921)
Effet d'impôt associé		29	-	29	200	-	200
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(254)	1	(253)	(722)	1	(721)
<b>Instruments de capitaux propres</b>							
Réserve à l'ouverture		(1)	-	(1)	(2)	-	(2)
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>							
Réserve à l'ouverture		(394)	31	(362)	(500)	10	(491)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		396	55	452	134	30	164
Effet d'impôt associé		(96)	(11)	(106)	(28)	(8)	(36)
Réserve nette d'impôt à la clôture	V	(93)	76	(17)	(394)	31	(362)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V	(94)	76	(19)	(395)	31	(364)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV+V	(348)	77	(271)	(1 117)	32	(1 085)

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent principalement les opérations de couverture (- 245 millions d'euros). Celles-ci comprennent :

- les opérations relatives aux couvertures d'investissement net pour - 198 millions d'euros. Celles-ci concernent principalement les activités concessionnaires à l'étranger ;
- les couvertures du risque de taux pour - 67 millions d'euros ;
- les autres couvertures de change et de matières premières pour + 20 millions d'euros.

Les principales variations de la période sont directement liées à l'augmentation des taux d'intérêts et d'actualisation constatée au cours du premier semestre.

Ces opérations sont décrites en note J.27.1.2 Description des opérations de couverture du document d'enregistrement universel 2021.

## 20.4 Participations ne donnant pas le contrôle

La seule filiale présentant des intérêts minoritaires significatifs est le holding détenant indirectement 50,01 % de l'aéroport de Londres Gatwick. Ils s'élèvent à 1 265 millions d'euros au 30 juin 2022 (1 256 millions d'euros au 31 décembre 2021).

## 21. Dividendes

L'assemblée générale du 12 avril 2022 a décidé la distribution d'un dividende de 2,90 euros par action au titre de l'exercice 2021, dont un acompte de 0,65 euro avait été versé en novembre 2021, et le solde d'un montant de 2,25 euros a été payé en numéraire le 28 avril 2022.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2021 et 2020 s'analysent comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Dividende par action (en euros)</b>		
Acompte sur dividende	0,65	-
Solde du dividende	2,25	2,04
<b>Dividende net global</b>	<b>2,90</b>	<b>2,04</b>
<b>Montant du dividende (en millions d'euros)</b>		
Acompte sur dividende	372	-
Solde du dividende	1 266	1 157
<i>Montant versé en numéraire</i>	<i>1 266</i>	<i>1 157</i>
<b>Dividende net global</b>	<b>1 637</b>	<b>1 157</b>

# I. Financement et gestion des risques financiers

## 22. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2022, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 22,1 milliards d'euros, en augmentation de près de 2,9 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2022			31/12/2021		
		Non courant	Courant <sup>(*)</sup>	Total	Non courant	Courant <sup>(*)</sup>	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(20 089)	(2 827)	(22 917)	(22 212)	(2 741)	(24 952)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières non courantes	(2 976)	(964)	(3 940)	(2 757)	(788)	(3 545)
	<b>Dettes financières long terme<sup>(**)</sup></b>	<b>(23 066)</b>	<b>(3 791)</b>	<b>(26 857)</b>	<b>(24 969)</b>	<b>(3 528)</b>	<b>(28 497)</b>
	Billets de trésorerie	-	(2 223)	(2 223)	-	(412)	(412)
	Autres dettes financières courantes	-	(902)	(902)	-	(618)	(618)
	Découverts bancaires	-	(669)	(669)	-	(876)	(876)
	Comptes courants financiers passifs	-	(68)	(68)	-	(61)	(61)
	<b>I - Dettes financières brutes</b>	<b>(23 066)</b>	<b>(7 653)</b>	<b>(30 719)</b>	<b>(24 969)</b>	<b>(5 496)</b>	<b>(30 465)</b>
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	981	(6)	975	(481)	(26)	(507)
	<i>dont incidence de la mise à la juste valeur des dettes de l'aéroport de Londres Gatwick</i>	(415)	-	(415)	(445)	-	(445)
Actifs financiers au coût amorti	Prêts et créances financières collatéralisés	5	-	5	4	-	4
	Comptes courants financiers actifs	-	119	119	-	86	86
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	161	161	-	114	114
	Équivalents de trésorerie	-	1 453	1 453	-	3 042	3 042
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Disponibilités	-	8 180	8 180	-	8 022	8 022
	<b>II - Actifs financiers</b>	<b>5</b>	<b>9 912</b>	<b>9 917</b>	<b>4</b>	<b>11 264</b>	<b>11 268</b>
	Instruments dérivés passifs	(1 226)	(473)	(1 699)	(422)	(513)	(935)
Dérivés	Instruments dérivés actifs	220	153	373	575	291	866
	<b>III - Instruments dérivés</b>	<b>(1 005)</b>	<b>(320)</b>	<b>(1 326)</b>	<b>153</b>	<b>(222)</b>	<b>(69)</b>
	<b>Endettement financier net</b>	<b>I+II+III</b>	<b>(24 066)</b>	<b>1 938</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(24 812)</b>	<b>5 547</b>
<i>Répartition par pôles de l'endettement financier net :</i>							
Concessions							
(34 249)							
1 889							
(32 360)							
(34 792)							
2 098							
(32 693)							
VINCI Energies							
(2 042)							
2 000							
(42)							
(2 099)							
2 545							
Cobra IS							
(235)							
109							
(125)							
(187)							
864							
676							
VINCI Construction							
(1 227)							
2 796							
1 569							
(1 254)							
4 589							
Holdings et VINCI Immobilier							
13 687							
(4 856)							
8 831							
13 520							
(4 549)							
8 971							

(\*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(\*\*) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

## Évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations « non cash »					Réf.	Clôture
				Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations	Total « non cash »		
Emprunts obligataires non courants	(22 212)	13	(3)	(145)	(33)	1 464	824	2 109	(4)	(20 089)
Autres emprunts et dettes financières non courants	(2 757)	(324)	(3)	(99)	(28)	-	232	105	(4)	(2 976)
Dettes financières courantes	(5 496)	(765)		9	(107)	18	(1 312)	(1 392)		(7 653)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(3 193)	713	(3)	60	(83)	18	(1 009)	(1 014)	(4)	(3 494)
dont dettes financières courantes à l'origine	(1 090)	(1 717)	(2)	(21)	(19)	-	(344)	(384)	(4)	(3 191)
dont ICNE sur dettes bancaires	(337)	-	(4)	(4)	1	-	41	38	(4)	(299)
dont découverts bancaires	(876)	239	(1)	(26)	(6)	-	-	(32)	(1)	(669)
Prêts et créances collatéralisés	4	-	(4)	1	1	-	-	2	(4)	5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	200	67		4	11	-	(3)	12		279
dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)	199	67	(2)	4	11	-	(3)	12	(4)	278
dont ICNE sur actifs financiers de gestion	1	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11 065	(1 599)	(1)	59	107	2	(1)	167	(1)	9 632
Instruments dérivés	(69)	(69)		-	40	(1 205)	(23)	(1 188)		(1 326)
dont juste valeur des instruments dérivés	(198)	(69)	(3)	-	41	(1 205)	-	(1 165)	(4)	(1 432)
dont ICNE sur instruments dérivés	129	-	(4)	-	-	-	(23)	(23)	(4)	106
<b>Endettement financier net</b>	<b>(19 266)</b>	<b>(2 678)</b>	<b>(5)</b>	<b>(171)</b>	<b>(9)</b>	<b>278</b>	<b>(283)</b>	<b>(184)</b>	<b>(5)</b>	<b>(22 127)</b>

Les flux de trésorerie de la période (- 2,7 milliards d'euros) sont commentés dans le rapport d'activité (voir note 4. Flux de trésorerie). Les remboursements des dettes long terme échues au cours de la période ont été financés principalement par l'émission de nouveaux emprunts bancaires et par une consommation de la trésorerie nette. Les variations « non cash » de l'endettement financier net de la période (- 184 millions d'euros) comprennent notamment les variations périmètre, principalement le changement de méthode de consolidation de SCDI au Canada (passage de mise en équivalence à intégration globale après le rachat de 65 % des parts), et les variations de juste valeurs des instruments de couverture de la dette.

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

## Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2022
Variation de la trésorerie nette	(1)	(1 225)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(1 650)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	333
Autres variations	(4)	(320)
Variation de l'endettement financier net	(5)	(2 862)

## 22.1 Détail des dettes financières à long terme par pôle de métier

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2022 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par pôle, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2022			31/12/2021		
	Emprunts obligataires	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	Total	Emprunts obligataires	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	Total
Concessions	(17 118)	(2 921)	(20 039)	(17 763)	(2 998)	(20 761)
VINCI Energies	-	(34)	(34)	-	(37)	(37)
Cobra IS	-	(874)	(874)	-	(405)	(405)
VINCI Construction	-	(111)	(111)	-	(103)	(103)
Holdings et immobilier	(5 799)	-	(5 799)	(7 189)	(1)	(7 191)
<b>Total</b>	<b>(22 917)</b>	<b>(3 940)</b>	<b>(26 857)</b>	<b>(24 952)</b>	<b>(3 545)</b>	<b>(28 497)</b>

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 26,9 milliards d'euros au 30 juin 2022 en baisse de 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (28,5 milliards d'euros). Outre l'évolution favorable des juste valeurs des instruments de couvertures de taux, cette variation résulte des opérations suivantes :

- VINCI SA a remboursé deux emprunts obligataires, l'un en janvier 2022 de 100 millions de francs suisses émis en 2012 à 3% et l'autre en février 2022 de 717 millions de dollars US émis en 2017 à 0,375%;
- au cours du semestre, ASF a remboursé 54 millions de dettes auprès de la Banque Européenne d'Investissement ;
- en mai, Lima Expresa a négocié un nouveau crédit relais de 1 380 millions de sols péruviens à 18 mois en refinancement du précédent (1 195 millions de sols péruviens) ;
- le changement de méthode de consolidation de SCDI s'est traduit par la prise en compte au passif du bilan d'une dette obligataire de 204 millions de dollars canadiens amortissable jusqu'en septembre 2031, au taux de 6,17%.

### Échéancier des dettes

Au 30 juin 2022, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 6,9 ans (7,3 ans au 31 décembre 2021). Elle est de 7 ans pour les concessions, de 7,3 ans pour les holdings et VINCI Immobilier, de 3,2 ans pour VINCI Energies, de 1 an pour Cobra IS et de 3,4 pour VINCI Construction.

## 22.2 Notations de crédit et covenants financiers

### Notations de crédit

Au 30 juin 2022, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

		Notation		
Agence		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Standard & Poor's	BBB	Negative	
Gatwick Funding Limited <sup>(*)</sup>	Moody's	Baa2	Negative	
	Fitch	BBB +	Negative	

(\*) Société portant les financements de l'aéroport de Londres Gatwick.

Au cours du premier semestre, aucune révision de notation n'a été effectuée par les agences.

### Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers.

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ces covenants financiers et porte une attention particulière aux contrats de financement qui pourraient présenter à court ou moyen terme des risques de non-respect des ratios financiers.

Des négociations sont menées le cas échéant avec les prêteurs pour prévenir les cas de défaut potentiels liés à ces non-respects. Les entités du Groupe ayant été amenées à renégocier certaines de leurs conditions de financement ont obtenu des accords.

En particulier, des « waivers » et amendements ont ainsi été obtenus par l'aéroport de Londres Gatwick en septembre 2021 sur sa dette bancaire et obligataire (d'un montant total de 3,4 milliards de livres sterling). L'accord porte sur :

- une exemption de l'obligation de respect, en décembre 2021 et juin 2022, des deux ratios financiers (ratio de couverture des frais financiers et ratio d'endettement) prévus dans ses contrats de financement ;
- une modification de la méthodologie de calcul du ratio d'endettement jusqu'en juin 2024, afin de corriger l'impact exceptionnel de la crise sanitaire sur l'EBITDA de l'aéroport.

Compte-tenu de l'amélioration de la conjoncture observée au premier semestre 2022, le Groupe ne s'attend pas à devoir négocier des waivers supplémentaires.

Les autres contrats soumis à covenants ne portent pas sur des montants significatifs (individuellement inférieurs à 300 millions d'euros pour les sociétés en intégration globale). Les ratios sont respectés.

## 23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2022, le Groupe dispose d'un montant de 14,0 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 6,0 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 8,0 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées non utilisées.

### 23.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

**30 juin 2022**

(en millions d'euros)	30/06/2022						
	Concessions		Énergie		Construction		
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction	VINCI Immobilier et holdings	
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>133</b>		<b>24</b>	<b>260</b>	<b>74</b>	<b>962</b>	<b>1 453</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-		-	-	-	-	-
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine <sup>(*)</sup>	133		24	260	74	962	1 453
<b>Disponibilités</b>	<b>1 658</b>		<b>459</b>	<b>959</b>	<b>2 022</b>	<b>3 081</b>	<b>8 180</b>
<b>Découverts bancaires</b>	-		<b>(76)</b>	-	<b>(551)</b>	<b>(42)</b>	<b>(669)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 791</b>		<b>408</b>	<b>1 219</b>	<b>1 545</b>	<b>4 001</b>	<b>8 963</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>1</b>		<b>52</b>	<b>102</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>161</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1		41	-	2	4	48
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	-		11	102	-	-	113
<b>Billets de trésorerie émis</b>	-		-	<b>(98)</b>	-	<b>(2 125)</b>	<b>(2 223)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(362)</b>		<b>(23)</b>	<b>(475)</b>	<b>(42)</b>	<b>(1)</b>	<b>(902)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>3 838</b>		<b>1 578</b>	-	<b>1 326</b>	<b>(6 692)</b>	<b>51</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>5 269</b>		<b>2 015</b>	<b>748</b>	<b>2 831</b>	<b>(4 813)</b>	<b>6 050</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

**31 décembre 2021**

(en millions d'euros)	31/12/2021						
	Concessions		Énergie		Construction		
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction	VINCI immobilier et holdings	
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>165</b>		<b>45</b>	<b>255</b>	<b>137</b>	<b>2 441</b>	<b>3 042</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-		-	-	-	732	732
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine <sup>(*)</sup>	165		45	255	137	1 708	2 310
<b>Disponibilités</b>	<b>1 686</b>		<b>584</b>	<b>1 036</b>	<b>2 417</b>	<b>2 299</b>	<b>8 022</b>
<b>Découverts bancaires</b>	(5)		(52)	-	(760)	(60)	(876)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 846</b>		<b>577</b>	<b>1 291</b>	<b>1 795</b>	<b>4 680</b>	<b>10 188</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>14</b>		<b>22</b>	<b>72</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>114</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	14		-	-	1	5	20
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	-		21	72	-	-	93
<b>Billets de trésorerie émis</b>	<b>(327)</b>		-	<b>(85)</b>	-	-	<b>(412)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(367)</b>		<b>(25)</b>	<b>(194)</b>	<b>(32)</b>	<b>(1)</b>	<b>(618)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>3 661</b>		<b>1 988</b>	-	<b>2 854</b>	<b>(8 477)</b>	<b>25</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>4 827</b>		<b>2 562</b>	<b>1 084</b>	<b>4 618</b>	<b>(3 794)</b>	<b>9 297</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Au 30 juin 2022, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élevait à 0,9 milliard d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gérait au 30 juin 2022 un encours de placements de trésorerie de 0,8 milliard d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements de certaines filiales sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2022, ces placements représentent un encours de 4,2 milliards d'euros, dont 1,4 milliard d'euros pour les concessions et 2,7 milliards d'euros pour l'ensemble des pôles VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction.

## 23.2 Autres ressources disponibles

### Lignes de crédit revolver

VINCI dispose d'une ligne de crédit revolver syndiquée de 8 milliards d'euros, à échéance novembre 2024 (dont 7,7 milliards d'euros à échéance novembre 2025). Elle ne comporte aucune clause de défaut relative au non-respect de ratios financiers. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 30 juin 2022.

La société aéroportuaire Londres Gatwick détient une ligne de crédit revolver de 300 millions de livres sterling à échéance juin 2025. Cette ligne était entièrement tirée au 30 juin 2022.

### Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 5 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P2 par Moody's. Au 30 juin 2022, ce programme est utilisé à hauteur de 2,1 milliards d'euros.

Cobra IS dispose d'un programme de billets de trésorerie de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 98 millions d'euros au 30 juin 2022.

## 24. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.27 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document d'enregistrement universel 2021. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 27.1, 27.2, 27.3 et 27.4 du document d'enregistrement universel 2021.

Le Groupe procède régulièrement à une analyse de ses relations de couvertures afin de s'assurer que les flux couverts demeuraient hautement probables. Les principales expositions de taux couvertes par le Groupe concernent les financements réalisés par VINCI SA, ASF ou Cofiroute. Le Groupe n'anticipe pas de décalage ou de modification des flux couverts pour ces financements.

Les autres expositions couvertes concernent les financements projet ; les couvertures de ceux présentant des risques de décalage des échéanciers ont été réajustées pour maintenir un parfait adossement.

Concernant le risque patrimonial, les situations nettes des filiales couvertes ont fait l'objet d'un suivi particulier, afin de s'assurer de l'absence de surcouverture.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre du Groupe. La politique de gestion de VINCI prévoit des limites strictes en fonction des ratings des contreparties.

Dans le cadre de la réforme des taux de référence, le Groupe a mis en place un groupe de travail réunissant toutes les parties prenantes. Le Groupe a procédé à la transition vers les nouveaux indices durant le premier semestre. Les coupons démarrant en 2022 sont désormais calculés sur la base du nouvel indice. Les impacts comptables ne sont pas significatifs, dans la mesure où la transition sur l'instrument couvert et l'instrument de couverture s'effectue de façon synchronisée. Enfin, la transition vers les nouveaux indices n'a pas de conséquence sur la politique de gestion des risques du Groupe.

Le détail des principales opérations de financement (nominaux et valeurs comptables) concernées par cette réforme est présenté dans le tableau de la note J.25 du document d'enregistrement universel 2021.

## 25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du premier semestre 2022. Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables						Juste valeur				
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe	
Instruments de capitaux propres			1 168	10			1 178	958 <sup>(*)</sup>	220	1 178	
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)					1 708		1 708		1 708	1 708	
<b>I - Actifs financiers non courants<sup>(**)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 168</b>	<b>10</b>	<b>1 708</b>	<b>-</b>	<b>2 886</b>	<b>958</b>	<b>1 708</b>	<b>220</b>	<b>2 886</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>32</b>	<b>422</b>					<b>454</b>		<b>454</b>		<b>454</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie			161				161	-	161		161
Comptes courants financiers actifs				119			119	119			119
Équivalents de trésorerie			1 453				1 453	-	1 453 <sup>(***)</sup>		1 453
Disponibilités			8 180				8 180	8 180			8 180
<b>III - Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 793</b>	<b>-</b>	<b>119</b>	<b>-</b>	<b>9 912</b>	<b>8 298</b>	<b>1 613</b>	<b>-</b>	<b>9 912</b>
<b>Total actif</b>	<b>32</b>	<b>422</b>	<b>10 961</b>	<b>10</b>	<b>1 826</b>	<b>-</b>	<b>13 251</b>	<b>9 256</b>	<b>3 775</b>	<b>220</b>	<b>13 251</b>
Emprunts obligataires					(22 917)		(22 917)	(20 512)	(1 608)		(22 120)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières					(3 940)		(3 940)	-	(3 984)		(3 984)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26 857)</b>	<b>(26 857)</b>	<b>(20 512)</b>	<b>(5 592)</b>	<b>-</b>	<b>(26 104)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(441)</b>	<b>(1 280)</b>					<b>(1 721)</b>		<b>(1 721)</b>		<b>(1 721)</b>
Autres dettes financières courantes					(3 125)		(3 125)		(3 125)		(3 125)
Comptes courants financiers passifs					(68)		(68)	(68)			(68)
Découverts bancaires					(669)		(669)	(669)			(669)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 862)</b>	<b>(3 862)</b>	<b>(737)</b>	<b>(3 125)</b>	<b>-</b>	<b>(3 862)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(441)</b>	<b>(1 280)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(30 719)</b>	<b>(32 440)</b>	<b>(21 249)</b>	<b>(10 439)</b>	<b>-</b>	<b>(31 687)</b>

(\*) Juste valeur des titres ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

## Comptes consolidés semestriels résumés

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2021 selon les catégories définies par IFRS 9 :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables						Juste valeur				
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 : cours cotés et disponibles	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	
Instruments de capitaux propres			1 069	9			1 078	898 (*)		180	1 078
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)					1 372		1 372		1 372		1 372
<b>I - Actifs financiers non courants<sup>(**)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 069</b>	<b>9</b>	<b>1 372</b>	<b>-</b>	<b>2 450</b>	<b>898</b>	<b>1 372</b>	<b>180</b>	<b>2 450</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>128</b>	<b>767</b>					<b>894</b>		<b>894</b>		<b>894</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie			114				114		-	114	114
Comptes courants financiers actifs			-		86		86	86			86
Équivalents de trésorerie			3 042				3 042	732	2 310 (***)		3 042
Disponibilités			8 022				8 022	8 022			8 022
<b>III - Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 178</b>	<b>-</b>	<b>86</b>	<b>-</b>	<b>11 264</b>	<b>8 841</b>	<b>2 423</b>	<b>-</b>	<b>11 264</b>
<b>Total actif</b>	<b>128</b>	<b>767</b>	<b>12 247</b>	<b>9</b>	<b>1 458</b>	<b>-</b>	<b>14 609</b>	<b>9 739</b>	<b>4 690</b>	<b>180</b>	<b>14 609</b>
Emprunts obligataires					(24 952)		(24 952)	(24 472)	(1 309)		(25 782)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières					(3 545)		(3 545)	-	(3 592)		(3 592)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(28 497)</b>	<b>(28 497)</b>	<b>(24 472)</b>	<b>(4 902)</b>	<b>-</b>	<b>(29 374)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(488)</b>	<b>(456)</b>					<b>(944)</b>		<b>(944)</b>		<b>(944)</b>
Autres dettes financières courantes					(1 031)		(1 031)		(1 031)		(1 031)
Comptes courants financiers passifs					(61)		(61)		(61)		(61)
Découverts bancaires					(876)		(876)		(876)		(876)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(937)</b>	<b>(1 031)</b>	<b>-</b>	<b>(1 968)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(488)</b>	<b>(456)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(30 465)</b>	<b>(31 409)</b>	<b>(25 409)</b>	<b>(6 876)</b>	<b>-</b>	<b>(32 286)</b>

(\*) Juste valeur des titres ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

# J. Avantages du personnel et paiements en actions

## 26. Provisions pour avantages du personnel

### 26.1 Provisions pour engagements de retraite

À 30 juin 2022, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 1 078 millions d'euros, dont 1 030 millions d'euros à plus d'un an (1 408 millions d'euros au 31 décembre 2021, dont 1 357 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La baisse constatée au premier semestre 2022 est liée à la forte hausse des taux d'actualisation constatée sur l'ensemble des zones monétaires.

La part à moins d'un an de ces provisions (49 millions d'euros au 30 juin 2022 et 51 millions d'euros au 31 décembre 2021) est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au premier semestre 2022 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2022 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2021 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.29.1 Provisions pour engagements de retraite du document d'enregistrement universel 2021.

### 26.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2022, ces provisions s'élèvent à 116 millions d'euros (114 millions d'euros au 31 décembre 2021).

## 27. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés s'élève à 138 millions d'euros au premier semestre 2022 (115 millions d'euros au premier semestre 2021), dont 80 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (60 millions d'euros au premier semestre 2021) et 58 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (55 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-après.

### 27.1 Actions de performance

#### Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période</b>	<b>7 173 432</b>	<b>7 034 538</b>
Actions attribuées	2 489 710	2 489 680
Actions acquises par les bénéficiaires	(1 822 923)	(1 929 768)
Actions annulées	(699 008)	(421 018)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période</b>	<b>7 141 211</b>	<b>7 173 432</b>

#### Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan du 12/04/2022	Plan du 08/04/2021	Plan du 09/04/2020	Plan du 17/04/2019
Nombre de bénéficiaires à l'origine	4 114	3 960	3 529	3 271
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	12/04/2025	08/04/2024	09/04/2023	17/04/2022
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance à l'origine (*)</b>	<b>2 489 710</b>	<b>2 489 680</b>	<b>2 365 032</b>	<b>2 453 497</b>
Actions annulées	-	(43 760)	(154 806)	(626 264)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 175)	(3 470)	(1 827 233)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice</b>	<b>2 489 710</b>	<b>2 444 745</b>	<b>2 206 756</b>	-

(\*) Ce nombre comprend les allocations d'actions attribuées au dirigeant mandataire social dans les conditions de droit commun et soumises aux mêmes conditions de performance.

Le Conseil d'administration de VINCI du 3 février 2022 a décidé d'attribuer de façon définitive 80 % des actions de performance du plan 2019 (soit 1 827 073 actions) aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe (soit à 2 970 collaborateurs). Ce taux traduit le fait que le critère de performance économique externe représentant 20 % de la pondération n'a pas été atteint : l'écart entre le TSR VINCI calculé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2021 (s'élevant à 38,9 %) et le TSR du CAC 40 sur la même période (+ 63,5 %) ressortait à - 25 %, conduisant à une absence d'attribution au titre de ce critère. Le critère de performance économique interne et le critère environnemental externe (comptant respectivement pour 65 % et 15 % de la pondération) étaient, quant à eux, remplis à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 12 avril 2022 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance consistant à attribuer à 4 114 collaborateurs 2 489 710 actions de performance sous conditions. Elles ne seront acquises définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans sous réserve de la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et de la réalisation des conditions de performances suivantes :

- un critère économique (comptant pour 50 % de la pondération) correspondant à la création de valeur. Celle-ci sera mesurée par le rapport entre le taux de rendement des capitaux employés (ROCE, déterminé après déconsolidation de l'activité aéroportuaire jusqu'à ce qu'un retour du trafic aérien mondial au niveau de 2019 - sur une année pleine, selon les données de l'IATA - soit constaté) calculé sur une moyenne de trois années et le coût moyen pondéré du capital (WACC) également calculé sur une moyenne de trois années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 1,0x et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 1,25x, avec interpolation linéaire entre ces deux bornes ;

- des critères financiers (comptant pour 25 % de la pondération) incluant :

- a) une performance boursière relative (12,5 %) mesurant la performance de l'action VINCI par rapport à un indice sectoriel composite, calculé sur la base des valorisations boursières d'une liste de sociétés d'activités comparables. Cette performance relative correspond à l'écart constaté au 31 décembre 2024 entre :

- le rendement total de l'action VINCI, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 ;
- et le rendement total de l'indice sectoriel composite, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à - 5 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à + 5 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;

b) la capacité du Groupe à maîtriser son endettement et à générer des flux de trésorerie en adéquation avec son niveau d'endettement. Cet objectif sera mesuré par le ratio FFO (Funds From Operations)/Dette Nette - tel que déterminé selon la méthodologie de l'agence de notation Standard & Poor's - calculé sur une moyenne de trois années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 15 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 20 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;

- un critère environnemental, social et gouvernance (comptant pour 25 % de la pondération) comprenant :

- a) un critère environnemental externe (15 % de la pondération) mesuré par la note « Changement Climatique » délivrée chaque année par CDP Worldwide à VINCI au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- b) un critère sécurité (5 % de la pondération) mesurant la performance du Groupe en matière de sécurité au travers de l'évolution du taux d'accidents avec arrêt de plus de 24 heures pour un million d'heures travaillées du personnel salarié du groupe VINCI dans le monde ;
- c) un critère lié à la féminisation (5 % de la pondération) mesurant l'augmentation du taux de féminisation des nouveaux managers par promotion ou recrutement au sein du Groupe sur l'ensemble du périmètre.

Le Conseil pourra adapter les conditions de performance en cas de mouvement stratégique affecterait de manière structurante le périmètre des activités du Groupe ou en cas de circonstances exceptionnelles.

### Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuarié externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2022	Plan 2021	Plan 2020	Plan 2019
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	90,91	90,70	76,50	89,68
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	76,85	78,64	61,69	74,84
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	84,53 %	86,70 %	80,64 %	83,45 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque (*)	0,52 %	(0,64 %)	(0,44 %)	(0,40 %)

(\*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

## 27.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

### Plan d'épargne Groupe France

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an, en janvier, avril et octobre, à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse précédent le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

### Plan d'épargne Groupe International

Au cours du premier semestre 2022, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). 45 pays sont désormais concernés : Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Suède et Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 16 mai au 3 juin 2022 pour l'ensemble des pays sauf le Royaume-Uni (sept périodes successives entre mars et septembre 2022) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – en règle générale – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International (hors Royaume-Uni)	2022	2021	2020	2019
Cours de souscription (en euros)	91,71	91,72	73,41	88,08
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (en euros)	90,14	93,45	90,32	90,28
Taux de distribution du dividende espéré	4,06 %	2,97 %	2,51 %	2,60 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (en euros)	79,81	85,47	83,78	83,60

## K. Autres notes

### 28. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2022, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2021. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.3 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.31 Transactions avec les parties liées du document d'enregistrement universel 2021.

### 29. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2022 sont les suivantes :

• Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, ait déclaré prescrite et irrecevable une demande de la Région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence<sup>(\*)</sup> le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre de 1989 à 1996, le tribunal des conflits avait, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. Plus de deux ans après cette décision du tribunal des conflits, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises, dont plusieurs sociétés du Groupe, et 11 personnes physiques. Le tribunal administratif de Paris a décidé fin juillet 2019 de débouter la Région de ses demandes. Cette dernière a interjeté appel de ces jugements. Par des arrêts dans deux des 88 instances engagées, la cour administrative d'appel de Paris a considéré le 19 février 2021 que l'action de la Région ne serait finalement pas prescrite, que la Région serait donc fondée à demander la condamnation solidaire des défendeurs, que ses fautes exonèrent cependant les défendeurs pour un tiers, et a ordonné une expertise visant à déterminer l'éventuel préjudice subi par la Région. Cette expertise est actuellement en cours. Les défendeurs ont formé un pourvoi en cassation contre ces 2 arrêts devant le Conseil d'État, et les 86 autres instances restent en suspens. Le Groupe considère que ce litige, dont l'origine remonte à plus de trente ans et concernant une demande qui a déjà été déclarée prescrite en 2013 puis en 2019, constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

• Suite à la notification par l'État de son intention de résilier de façon anticipée le contrat pour la concession des aéroports de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir, la société Aéroports du Grand Ouest (AGO) a sollicité à deux reprises au mois d'août 2019, l'engagement de la procédure de conciliation prévue à l'article 94 du contrat de concession. L'État a refusé d'y donner suite et, par arrêté du 24 octobre 2019, a prononcé la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de concession. Afin de préserver ses droits à indemnisation, AGO a adressé à l'État, le 5 décembre 2019, une demande indemnitaire préalable et a par ailleurs déposé, le 6 décembre 2019, une requête auprès du tribunal administratif de Nantes à l'encontre de l'arrêté de résiliation. Dans sa requête, AGO a rappelé qu'elle était disposée à entamer, de manière alternative, une procédure de médiation en application de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, afin de tenter de parvenir à un accord équilibré qui mettrait ainsi un terme au différend. Le 3 juin 2021, AGO a reçu le mémoire en défense de l'Etat, communiqué par le tribunal administratif de Nantes. Le 30 juin 2021, le Président du Tribunal Administratif de Nantes a proposé aux parties une médiation sur la base des articles L213-7 du code de justice administrative. La société AGO a accepté cette démarche de médiation mais celle-ci n'a pu avoir lieu compte tenu du refus de l'Etat de la mettre en œuvre. Le contentieux est donc toujours en cours devant le tribunal administratif de Nantes.

• La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que d'autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RSD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Depuis fin 2012, le RSD a engagé plusieurs procédures arbitrales et judiciaires visant principalement à la réparation de malfaçons affectant, selon lui, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés et accessoirement à la réparation de divers préjudices annexes. Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs aux demandes du RSD. Une décision d'arbitrage partielle a été rendue en juin 2021. Les travaux correspondants devraient être réalisés courant 2022 pour des montants également sensiblement inférieurs aux demandes du RSD. Deux autres sections routières sont en attente d'une décision d'arbitrage et une quatrième fait l'objet d'une procédure au civil. Concernant les réclamations portant principalement sur les malfaçons et faisant l'objet des procédures encore en cours, le RSD a évalué sa demande de réparations à 3,1 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier et de ses derniers développements, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

• La société Soletanche Bache France avait introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. La société contestait le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicitait le versement d'une somme de 10 millions de dollars US. ACT, de son côté, faisait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il avait subi des frais supplémentaires pourachever les travaux et il formait une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars US. Le tribunal arbitral, par une sentence arbitrale en date du 30 août 2017, modifié par deux sentences rectificatives des 28 septembre 2017 et du 1<sup>er</sup> mai 2018, a débouté la société de sa demande et l'a condamnée à payer à ACT une somme de 38,3 millions de dollars US en principal, plus 9,1 millions de dollars US de frais juridiques. La société a engagé des actions pour s'opposer à l'exécution de cette décision ainsi qu'à l'encontre de cotraitants. Par un arrêt rendu le 25 mai 2022, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la société Soletanche Bache France à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris qui avait rendu exécutoire la sentence arbitrale du 30 août 2017, mettant fin aux procédures, sans impact significatif sur la situation financière.

• Le 6 novembre 2019, la Municipalité de Lima (Pérou) a initié à l'encontre de la société Lima Expresa, concessionnaire de l'autoroute désignée « Linea Amarilla », une requête en arbitrage devant la chambre arbitrale internationale de Paris. La demande principale de la Municipalité de Lima, en sa qualité de concédant, porte sur l'annulation du contrat de concession du 12 novembre 2009 ainsi que sur ses avenants successifs. La société Lima Expresa conteste les demandes de la Municipalité de Lima basées sur des allégations de faits de corruption antérieurs à l'acquisition en 2016 de la société Lima Expresa par le Groupe et a présenté des demandes reconventionnelles. Par ailleurs, dans le cadre d'une procédure à l'encontre d'un ancien fonctionnaire de la Municipalité de Lima, Lima Expresa a été condamnée en première instance à payer environ 25 millions de PEN (6 millions d'euros) à titre de réparation civile. Dans le cadre de deux autres procédures pénales en cours, à l'encontre d'une ex-maire de Lima, les procureurs ont demandé à ce que la responsabilité de la société Lima Expresa soit mise en cause. La société Lima Expresa conteste ces demandes dans chacune de ces procédures. Le Groupe considère que ces litiges constituent un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

• VINCI Construction Grands Projets a constitué le 12 mai 2015 un groupement momentané d'entreprises (*non incorporated joint-venture*) avec la société italienne Astaldi. Ce groupement a pour objet la réalisation des travaux de construction du nouvel aéroport de Santiago du Chili dans le cadre d'un contrat de conception, fourniture et construction (*engineering, procurement and construction contract*) conclu le 18 novembre 2015 avec le concessionnaire, la Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel. VINCI Construction Grands Projets et Astaldi disposent, au sein de ce groupement, de quotes-parts d'intérêts égales. Un différend oppose VINCI Construction Grands Projets et Astaldi, portant sur (i) des allégations de mauvaise gestion (*mismangement*) d'Astaldi à l'encontre de VINCI Construction Grands Projets que cette dernière réfute intégralement, d'une part ; et (ii) sur l'exclusion de la gouvernance de ce groupement, par VINCI Construction Grands Projets, pour faute d'Astaldi, que cette dernière conteste, d'autre part. Une procédure arbitrale a été initiée le 14 décembre 2020 par Astaldi contre VINCI Construction Grands Projets devant la Chambre de Commerce Internationale. Pour sa part, VINCI Construction Grands Projets réfute entièrement la compensation prétendue par Astaldi et lui oppose des demandes reconventionnelles qui ont pour but de (i) contraindre Astaldi à payer sa quote-part dans la perte registrée par le groupement au moment de son exclusion et (ii) contraindre Astaldi à lui rembourser sa quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 73,3 millions d'euros. Un premier tribunal arbitral, dont le siège est à Genève, avait été constitué le 14 juin 2021. Ultérieurement, à la suite de l'acquisition d'Astaldi par Webuild, VINCI Construction Grands Projets a introduit le 25 novembre 2021 une nouvelle procédure arbitrale à l'encontre de Webuild sans avoir renoncé à ses demandes reconventionnelles à l'encontre d'Astaldi. VINCI Construction Grands Projets considère en effet que depuis la date de l'acquisition susmentionnée (01/08/2021), Webuild, qui le conteste, est devenue redevable des compensations qu'elle réclame à Astaldi dans le cadre de la construction de ce projet d'aéroport. Par la suite, le 11 mars 2022 la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale a prononcé la consolidation des deux procédures jusqu'alors en cours dans une nouvelle procédure. Le tribunal arbitral a alors démissionné et le 3 juin 2022, la même Cour Internationale d'Arbitrage précitée, constatant l'absence d'accord des parties pour désigner de nouveaux arbitres, les a elle-même désignés pour ainsi constituer un nouveau tribunal arbitral qui depuis la charge de reconduire la nouvelle procédure tripartite. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 30. Événements postérieurs à la clôture

### Remboursement d'emprunts

La société Autoroutes du Sud de la France (ASF) a remboursé le 4 juillet 2022 un emprunt obligataire de 1,6 milliard d'euros. Émis en 2007, cet emprunt était assorti d'un coupon de 5,6 %.

### Mise en place d'une nouvelle ligne de crédit

Le 28 juillet 2022, VINCI a conclu avec une dizaine de banques relationnelles une ligne de crédit bancaire pour un montant de 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023. Cette ligne de crédit est assortie de deux options d'extension de six mois chacune à la main de VINCI.

### VINCI Airports

VINCI Airports a annoncé en juillet 2022 la signature avec la République du Cap-Vert d'un contrat de concession pour la gestion des sept aéroports du pays. Sur une durée de 40 ans, VINCI Airports et sa filiale portugaise ANA assureront le financement, l'exploitation, la maintenance, l'extension et la modernisation de ces plateformes. Le bouclage financier de l'opération doit être finalisé d'ici mi-2023, date à laquelle l'exploitation des aéroports sera transférée à la nouvelle société concessionnaire

### Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 1 euro par action.

Cet acompte sera payé en novembre 2022.

## L. Autres règles et méthodes de consolidation

### Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

### Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

### Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat. Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

### Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

## Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).

## Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

### Actifs destinés à être cédés

Les actifs (ou groupes d'actifs) non courants sont classés comme détenus en vue de la vente et comptabilisés à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, si leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Les actifs non courants (y compris ceux qui font partie d'un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente ne sont pas amortis.

### Activités abandonnées

Les activités abandonnées arrêtées, cédées ou en cours de cession, dès lors qu'elles :

- représentent une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
  - ou font partie d'un plan unique de vente d'une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
  - ou correspondent à une filiale acquise uniquement dans un but de revente,
- sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés à la date de clôture de l'exercice.

Le caractère significatif est apprécié par le Groupe selon différents critères qualitatifs (marché, produit, zone géographique) ou quantitatifs (chiffre d'affaires, rentabilité, flux de trésorerie, actifs). Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession.

**Rapport  
des commissaires  
aux comptes  
sur l'information  
financière  
semestrielle  
2022**

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

-l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société VINCI S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2022

PricewaterhouseCoopers Audit

DELOITTE ET ASSOCIES

Bertrand Baloche

Jean-Romain Bardoz

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 1 à 14) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUILLARD

Président-directeur général

# Glossaire

**Cafice - Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôt (Ebitda)** : la Cafice correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations aux amortissements, des variations de provisions non courantes et des dépréciations d'actifs non courants, des résultats sur cessions d'actifs ; elle comprend également les charges de restructuration incluses dans les éléments opérationnels non courants.

## Carnet de commandes :

- Dans les métiers de VINCI Energies, VINCI Construction et Cobra IS, il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les chantiers dont le contrat est entré en vigueur (notamment, après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et est financé.
- Chez VINCI Immobilier : il correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatées par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière (CPI) dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

**Cash-flow libre** : le cash-flow libre est composé du cash-flow opérationnel et des investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP).

**Cash-flow opérationnel** : le cash-flow opérationnel permet de mesurer les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante du Groupe.

Il est constitué de la Cafice, de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, des intérêts financiers et des impôts payés, des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, des investissements opérationnels nets de cession et des remboursements de dettes de location et charges financières associées. Le cash-flow opérationnel ne comprend pas les investissements de développement dans les concessions et les PPP.

**Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe** : cet indicateur correspond à la prestation de construction remplie par les sociétés concessionnaires en tant que maîtres d'ouvrage pour le compte des concédants.

La contrepartie de ces travaux est comptabilisée en actif incorporel ou en créance financière selon le modèle comptable appliqué au contrat de concession, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Il s'entend après éliminations des prestations réalisées par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction.

**Coût de l'endettement financier net** : le coût de l'endettement financier net comprend l'ensemble des charges et des produits financiers relatifs à l'endettement financier net, tel que défini ci-dessous. Il inclut ainsi les charges d'intérêts et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute, ainsi que les produits financiers des placements et des équivalents de trésorerie. La réconciliation de cet indicateur avec le compte de résultat est détaillée dans les notes aux comptes consolidés du Groupe.

**Éléments opérationnels non courants** : les charges et produits non courants comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill ou d'actifs significatifs, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

**Évolution du chiffre d'affaires à structure comparable** : il s'agit de mesurer la variation du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.

Périmètre constant : l'effet périmètre est neutralisé avec la méthodologie suivante :

- le chiffre d'affaires de l'année N est retraité des sociétés entrantes au cours de l'année N ;
- le chiffre d'affaires de l'année N-1 est calculé en intégrant le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés entrantes en N-1, et en excluant les contributions des sociétés sortantes de l'année N et N-1.

Change constant : l'effet change est neutralisé en appliquant les taux de change utilisé en N au chiffre d'affaires en devises de l'année N-1.

**Excédent/endettement financier net** : cet indicateur correspond à la différence entre les actifs financiers et les dettes financières.

Selon que ce solde soit débiteur ou créditeur, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires et les autres emprunts et dettes financières (y compris dérivés et autres instruments de couverture passifs). Les actifs financiers comprennent les disponibilités et équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés actifs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la norme IAS 17 a été remplacée par la norme IFRS 16, qui prévoit un mode de comptabilisation unique des contrats de location. Désormais, le Groupe comptabilise en actifs non courants un droit d'usage, en contrepartie d'un passif correspondant à la valeur actualisée des loyers restant à payer. Celui-ci n'est pas inclus dans l'Excédent/endettement financier net, tel que défini par le Groupe, il est présenté en lecture directe dans le bilan.

**Partenariats public-privé - contrats de concessions et contrats de partenariat** : les partenariats public-privé sont des formes de contrats publics de longue durée par lesquels une autorité publique fait appel à un partenaire privé pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un équipement ou une infrastructure publique et/ou gérer un service.

En France, on distingue les contrats de concession (concession de travaux ou concession de services) et les contrats de partenariat.

À l'international, on rencontre, sous des appellations différentes, des catégories de contrats publics qui correspondent sensiblement aux caractéristiques respectives des contrats de concession ou des contrats de partenariat.

Dans un contrat de concession, le concessionnaire perçoit un péage (ou autre forme de rémunération) directement de la part de l'usager de l'infrastructure ou du service, selon des conditions définies dans le contrat avec l'autorité publique concédante ; le concessionnaire supporte donc un risque de fréquentation ou « risque trafic », lié à l'utilisation de l'infrastructure.

Dans un contrat de partenariat, le partenaire privé est rémunéré par l'autorité publique, au moyen d'un loyer lié à des objectifs de performance, indépendamment du niveau de fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Il en résulte que le partenaire privé ne supporte pas de risque de fréquentation.

**Prise de commande :**

- Dans les métiers de VINCI Energies, VINCI Construction et Cobra IS : une prise de commande est reconnue dès lors que le contrat est non seulement signé mais aussi entré en vigueur (par exemple, après obtention de l'ordre de service ou levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement du projet est mis en place. Le montant enregistré en prise de commande correspond au chiffre d'affaires contractualisé.
- Chez VINCI Immobilier : une prise de commande correspond à la valeur des biens immobiliers vendus en l'état futur d'achèvement ou vendus après achèvement conformément à un acte définitif notarié ou au chiffre d'affaires des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Pour les opérations immobilières réalisées en copromotion :

- si VINCI Immobilier détient le contrôle exclusif de la société support du programme, celle-ci est comptabilisée par intégration globale. Dans ce cas, 100 % de la valeur du contrat est incluse dans le montant de la prise de commande ;
- si la société support du programme est cocontrôlée, elle est consolidée par mise en équivalence sans prise en compte du montant de la prise de commande de la société cocontrôlée.

**RO - Résultat opérationnel :** cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant (ROC) les charges et produits non courants (voir ci-dessous).

**ROPA - Résultat opérationnel sur activité (Ebit) :** cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

**ROC - Résultat opérationnel courant :** cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

**Taux d'Ebitda/chiffre d'affaires, ou de ROPA/chiffre d'affaires, ou de ROC/chiffre d'affaires :** ratio rapportant l'Ebitda, le ROPA ou le ROC au chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

**Trafic autoroutier chez VINCI Autoroutes :** il représente le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier géré par VINCI Autoroutes sur une période définie, par les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL).

**Trafic passagers (PAX) chez VINCI Airports :** il représente le nombre de passagers ayant effectué un vol commercial à partir d'une ou vers une plateforme aéroportuaire de VINCI Airports sur une période définie, indicateur pertinent pour estimer les revenus d'un aéroport, tant aéronautiques que non-aéronautiques.



LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE

VINCI  
1973, boulevard de La Défense  
CS 10268  
92757 Nanterre Cedex - France  
Tél. : +33 1 57 98 61 00

[www.vinci.com](http://www.vinci.com)

